

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 21 OCTOBRE 1977 - N° 538

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

Ils avaient fait grève

14 travailleurs en correctionnelle

Des travailleurs de Blaupunkt (Caen) et Caron Ozanne passeront en correctionnelle le 27 octobre et le 24 novembre prochains pour les grèves menées en 75 et 76. C'est cette voie offensive dans la lutte prise à l'époque que le pouvoir veut sanctionner. La CFDT organise un meeting de soutien aux travailleurs inculpés ce vendredi à 20 h 30 (Hall Sorel à Caen). Ne tolérons aucune condamnation !

Après la mort de Schleyer

PROJETS D'EUROPE POLICIÈRE

La mort du président du patronat allemand, Hanns Martin Schleyer, prévisible depuis mardi matin, et confirmée hier par la découverte de son cadavre à Mulhouse, fournit à la bourgeoisie l'occasion d'entretenir la psychose du terrorisme, déjà systématiquement organisée ces jours derniers. «Toutes les informations dont nous disposons ce soir laissent prévoir que le terrorisme va s'intensifier dans les semaines à venir, en Allemagne et ailleurs» écrivait Max Clos dans *Le Figaro* de jeudi. D'une manière générale, les commentaires qui présentaient la «Fraction Armée Rouge» comme finie, incitent au contraire sur une relance à venir des attentats, qu'ils s'attachent à présenter comme probable.

Dans le même

temps, la collaboration entre la police française et les services allemands reçoit un nouveau coup de fouet du fait que le corps de Schleyer a été retrouvé en France, et que des informations situent avec insistance le lieu même de sa détention par la «Fraction Armée Rouge» en Alsace.

«Nous travaillons depuis plus de trois semaines avec les services secrets allemands dans la plus parfaite des coopérations» a déclaré Gévaudan, directeur de la police judiciaire, tandis que le ministre de l'intérieur Bonnet annonçait l'envoi de renforts de CRS à la frontière allemande et l'intensification des opérations «de vérification» non seulement dans la région frontalière mais dans toute la France.

Suite page 7

Allemagne de l'Ouest

● Chasse à l'homme de grande envergure

● Le «suicide» des prisonniers de la RAF mis en doute

Voir page 7

Beullac annonce :

- 2 fois plus d'enquêteurs
- Radiations plus nombreuses

LA CHASSE AUX CHOMEURS



Mercredi soir, des jeunes chômeurs ont manifesté avec l'U.C.J.R. au siège de France-Soir. Sur la banderolle déployée : «Assez de mensonges ! Les chômeurs ne sont millionnaires que par leur nombre».

Deux fois plus d'enquêteurs flics pour faire la chasse aux «faux chômeurs», la radiation automatique pour

«toute absence au pointage non justifiée dans les 48 heures» ou si «le chômeur ne se présente pas à une

place qui lui est signalée». Beullac, après maintes menaces, a ouvert en grand la chasse aux chômeurs.

Lire nos articles en page 3

Programme nucléaire

La violence, l'exploitation, l'insécurité

● Cruas gardes mobiles contre la population

● Malville grèves pour les salaires sur le chantier

● Gravelines émetteur radioactif disparu

Voir page 9

Impôts

+ 19 % POUR LES SMICARDS

Le Parlement a voté mardi soir le barème de l'impôt sur le revenu pour 78.

Celui-ci signifie une aggravation de l'impôt pour les travailleurs. Papon (RPR) rapporteur général, a convenu que le système fiscal français est «bloqué». Mais il estime que le moment est mal choisi pour le remanier. Différentes propositions de l'opposition ont été rejetées par les députés.

Rappelons que les députés ont voté à l'unanimité un abattement de 10 % pour les personnes âgées et les retraités. Ces mesures démagogiques ne peuvent masquer la réalité de l'impôt 78.

En revanche, concernant la vignette auto, une majorité de députés a voté l'article pénalisant nettement l'an prochain les véhicules de 5 à 7 CV. Sur proposition du PR, il ne sera plus fait obligation aux PDG utilisant une voiture de société d'accoler sur le pare-brise une vignette spéciale portant le nom et l'adresse de l'entreprise propriétaire.

Voir page 10

La réalité des usines à cancer

Voir page 12

La campagne «Espoir 77» contre le cancer est lancée. D'un côté des larmoielements hypocrites pour justifier l'appel à l'aumône publique, de l'autre, des dizaines de milliers de cancers fabriqués à chaque instant dans les usines.

Les ouvriers de Dubigeon envahissent la Chambre de Commerce

Jeudi matin, les ouvriers de Dubigeon, qui en sont à leur second mois de lutte pour les salaires, contre les menaces de restructuration du chantier à terme, ont occupé la Chambre de Commerce de Nantes, pour protester contre l'intransigeance de la direction qui refuse de satisfaire leurs revendications.

REPORTAGE

Jacques, 3^e année de CAP tourneur

«Je n'ai pas eu le choix»

Reportage de Claude ANCHER

Il n'est que 16 h 30. Une heure inhabituelle pour être déjà sorti du CET. «J'ai été viré du cours de français à 3 heures. J'avais manqué un jour, alors le jour de l'interro écrite, j'étais pas au courant : zéro ! Le prof m'a engueulé. Ça ne m'a pas plu, j'ai répondu. Maintenant pour rentrer au CET, il faudra un mot de mes parents».

Une situation exceptionnelle ? Pas vraiment. Dans une certaine mesure, elle reflète au contraire des traits propres à beaucoup de CET. Ainsi, l'absentéisme s'est développé ces dernières années, en général sous la forme d'une «évaporation» des élèves à certaines périodes. A l'origine, on trouve souvent des problèmes familiaux. Mais c'est sans doute aussi une forme de résistance passive. Elle se double d'une hostilité ouverte vis-à-vis des matières d'enseignement général et par conséquent de ceux qui les enseignent. Ces matières dites intellectuelles sont au fond le symbole de l'échec des élèves au CES ; au CET, elles continuent à représenter les matières difficiles, et le plus souvent considérées comme «inutiles» comparées au travail en atelier. Il faut pourtant nuancer selon les CET. Dans les CET industriels, les mathématiques ont «meilleure cote» que le français. C'est l'inverse dans les sections de type tertiaire comme par exemple la sténo-dactylo.

DES COUPS, PARFOIS...

Avec les profs d'atelier les rapports sont diffé-

rents. Ils jouent un rôle important puisqu'ils enseignent la matière décisive pour le CAP. En général, ils tutoient leurs élèves, mais l'inverse ne se fait pas. Jacques déclare ne pas très bien les connaître, mais dans l'ensemble il les trouve «plutôt sympas». Le problème des coups ne semble pas se poser. Mais au fil de la conversation des exemples remontent à la mémoire. «L'année dernière, le prof de lime, un jeune qui croyait tout savoir, ne voulait pas qu'on discute ni qu'on rigole dans l'atelier. A cause de ça, il m'a filé une claqué. Mon père est venu le voir. Il s'est écrasé mais par derrière il s'est moqué de mes parents».

J'ai un copain tourneur. L'an passé, le prof lui a filé deux claques parce qu'il avait mal fait une côte. Ce prof, il tape pour un oui ou pour un non, il donne des coups de botte au derrière. En plus, je l'ai entendu insulter des étrangers. Il en fait tellement qu'il a déjà reçu deux avertissements de l'administration».

L'ORIENTATION NÉGATIVE

Comment arrive-t-on au CET ?

Au CES, Jacques est entré en 6^e «normale». Mais avec deux ans de retard accumulés à l'école primaire. Aussi s'est-il retrouvé l'année suivante en 5^e de transition. «On nous a passé un bouquin d'orientation et on a choisi. Certains sont partis en apprentissage, j'en connais qui sont cuisiniers. D'autres ont cherché du boulot. Avec quatre copains, j'ai choisi le CET».

En première année on

Assis sur une murette, Jacques attend sans trop manifester d'impatience la sortie de ses camarades du CET de la rue du Docteur-Potain, dans le 19^e arrondissement de Paris. En face, le CET dresse sa façade rébarbative de briques rouges, sale. Aux fenêtres du rez-de-chaussée, de gros barreaux... Sur ces murs sombres, une seule tache de couleur : le drapeau tricolore. Derrière les murs, environ deux cents élèves préparent leur CAP de tourneur, de fraiseur, d'ajusteur ou de dessinateur.

faisait un peu de tout : fraisage, ajustage, tour, dessin. Moi, je voulais faire dessinateur. Je ne me débrouillais pas trop mal mais le jour des épreuves, j'ai aidé les copains à faire leur dessin. Total, je n'ai pas pu finir le mien et j'ai eu une note moyenne. Alors «ils» m'ont mis tourneur en deuxième année sans rien me demander».

Comme Jacques, un élève sur deux et parfois deux sur trois n'ont pas choisi leur section. Rien d'étonnant dans ces conditions si la solution réside pour certains dans l'utilisation de relations familiales pour échapper au métier qu'on n'a pas choisi : «Je n'aime pas le travail au tour. Il faut une attention terrible. A la préfecture ils prennent à 17 ans sans concours pour faire égoutier. J'ai deux oncles qui sont déjà dans le métier, ça facilitera les choses. Mon père et ma mère travaillent aussi comme employés à la préfecture. Et puis au bout d'un an et demi j'essaierai de «monter»».

Dans sa section, ils sont quatre sur douze à avoir décidé de ne pas faire le métier auquel ils sont théoriquement destinés.

Cette décision est aussi liée aux incertitudes qui

présentent sur les débouchés possibles. Selon Jacques, le taux de réussite au CAP est relativement élevé dans son CET. L'année dernière sur 15 tourneurs il y a eu 12 CAP. Beaucoup de dessinateurs ont réussi, et semble-t-il, tous les ajusteurs. Mais seuls quelques uns trouvent tout de suite un boulot proposé par des patrons du coin. Jacques a vu l'an passé un de ces patrons venir au CET faire une visite de «reconnaissance». Mais on donne peu d'informations aux élèves : il ne sait pas qui sont exactement ces patrons.

UNE GREVE PAR AN

Depuis trois ans il y a au moins une grève par an dans son CET, impulsée par un groupe d'élèves combattifs. «Le soir à six heures ils prenaient la parole à la sortie. Le lendemain on était tous en grève». La grève rassemble en effet à chaque fois près de 100% des effectifs, les rares éléments «tièdes» étant finalement convaincus par la présence d'un piquet de grève massif. «Une fois un gars était seul à venir au cours. Le prof l'a engueulé parce que les autres faisaient grève. L'élève a répondu qu'il en avait rien à faire et que lui il était là pour bosser. Ça n'a pas plu au prof, qui lui a filé une



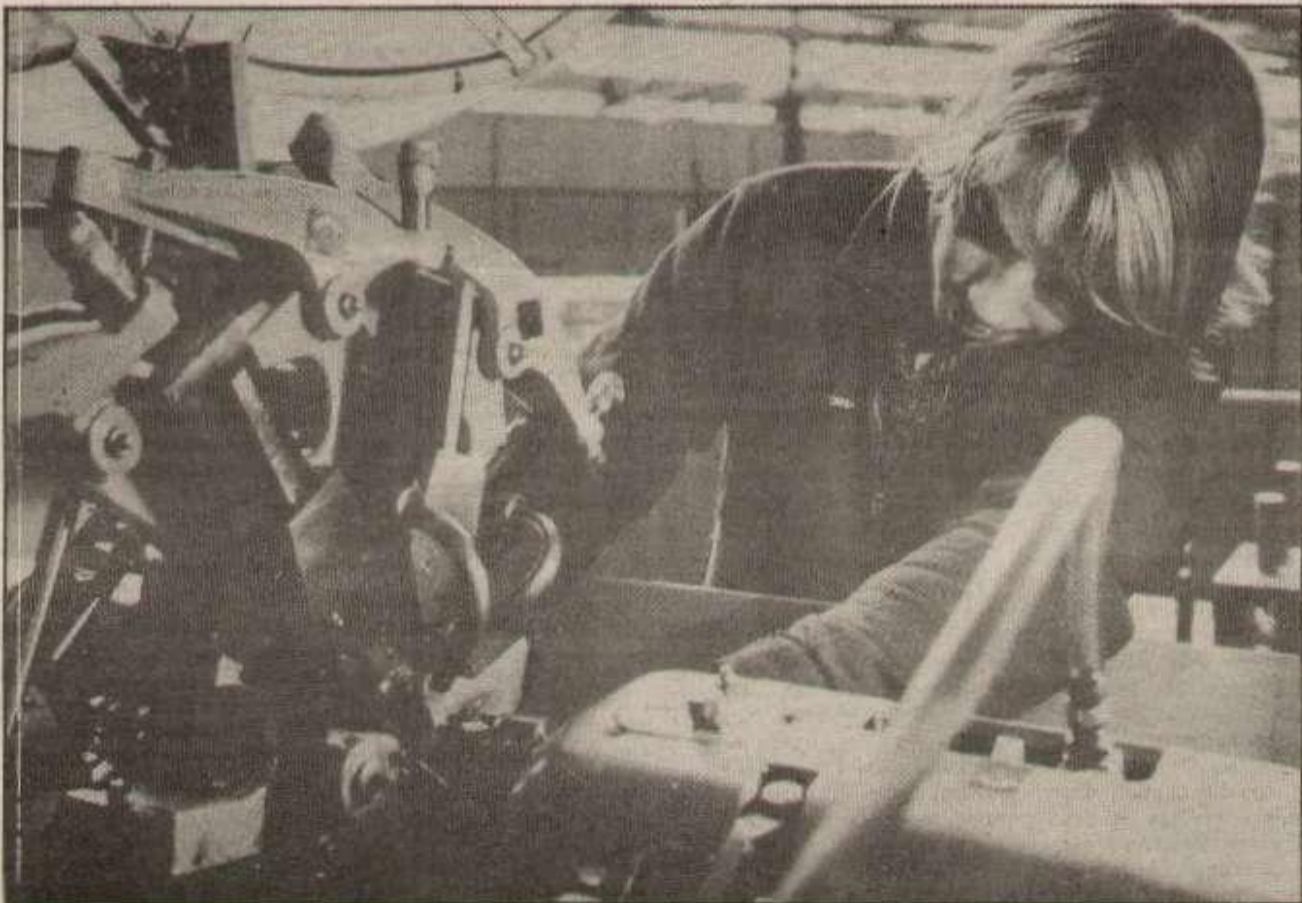
claqué ! De quoi décourager les non-grévistes, non ?».

Les revendications à la base de ces grèves ont été en général les problèmes de sécurité. Mais selon Jacques le problème ne se pose pas d'une façon aiguë dans le CET. Il trouve que les machines sont «correctes», et que les ateliers ne sont pas trop mal équipés. Il n'a pas vu ni entendu parler d'accident grave aux machines. Aussi pense-t-il que la sécurité n'était qu'un prétexte. Néanmoins, il ne regrette visiblement pas d'avoir participé à ces actions. C'est sans doute qu'elles exprimaient, plus qu'une revendication particulière, une sorte de ras-le-bol : révolte contre les horaires chargés (près de 40 heures), contre les cours ennuyeux, contre l'orientation professionnelle imposée, contre la perspective de se trouver peut-être chômeur au bout de trois ans de CET. Un autre facteur joue : l'âge. En 60-70 les deux tiers des élèves de première année avaient 14 ans. Aujourd'hui plus de la moitié ont 15 ans ou plus. Chez ces élèves qui ont séjourné plus longtemps dans les CES, le sentiment d'être les exclus de l'enseignement «normal» est encore plus vif.

Entre deux grèves, temps forts de la révolte, le calme n'est qu'apparent. A preuve ces «ardoises» à

l'intérieur du CET où des élèves viennent discrètement inscrire des revendications ou encore dénoncer tel ou tel évènement survenu dans le CET, et qui suscite leur colère. Jacques aime bien aller voir régulièrement ces ardoises. En même temps il tient à préciser qu'il «ne fait pas de politique». Encore assez répandue parmi les élèves de CET, cette position s'explique : au CET, on ne cesse de leur répéter qu'il s'agit d'apprendre sérieusement son métier si l'on veut s'en tirer, c'est-à-dire avoir un salaire pas trop bas et espérer échapper au chômage. Aussi est-il dangereux de «se faire remarquer» par un esprit contestataire trop marqué. On sait bien que les patrons susceptibles d'embaucher risquent d'être mis au courant. Parfois aussi, comme pour Jacques, l'espoir d'une solution individuelle par des relations familiales peut faire frein à la lutte. Mais les choses changent : le développement des grèves est récent, il témoigne entre autres de la conscience qu'ont les élèves de ne plus être à l'abri du chômage.

17 heures. Par groupes, des élèves sortent. Très pressés. Jacques explique «ils sont toujours pressés. Il faut dire que la moitié des élèves habite à une heure de métro. Le matin, ils doivent se lever à 6 heures pour être là à 8 heures...»



LUTTES OUVRIERES

Intervention des jeunes chômeurs à France-Soir

«ASSEZ DE MENSONGES ! LES CHÔMEURS NE SONT MILLIONNAIRES QUE PAR LEUR NOMBRE !»

Il est 18 heures. Devant France-Soir, la foule des gens qui sortent du travail. Soudain, du faite de l'immeuble immense une grande banderole se déroule : «Assez de mensonges, les chômeurs ne sont millionnaires que par leur nombre ! France-Soir : petites annonces, grandes excoqueries», avec, pour signature, «des jeunes chômeurs avec l'UCJR». Ils sont plusieurs dizaines, derrière la rembarde du toit. Dans la rue, les têtes se lèvent. Des tracts expliquant l'intervention à France-Soir sont diffusés, sous les fenêtres du journal noires de monde. Une vieille femme jette son France-Soir par terre, en le déchirant. Beaucoup de passants s'arrêtent devant les panneaux disposés sur les trottoirs, pendant qu'au mégaphone, un jeune dénonce la campagne menée depuis plusieurs semaines, chaque mercredi plus particulièrement, dans les colonnes de France-Soir.

Alors qu'il redescend, un des jeunes nous déclare : «Ce n'est qu'une première intervention. Dans les semaines qui viennent, nous comptons les multiplier dans toute la région parisienne, partout où les patrons diffusent leurs calomnies sur les jeunes chômeurs et leur propagande sur les prétendus emplois qu'ils affirment créer par centaines de milliers !»



● Les quatre vérités de M. Gattaz : «Jeunes !

— ne vous engoncez pas dans la prétention de votre diplôme

— «ceux qui veulent trouver une situation la trouvent»

— le frein principal à l'embauche, ce sont les difficultés de licenciements

— les patrons pensent davantage aux jeunes en octobre 77, qu'il n'y pensaient il y a un an».

La suite du feuilleton anti-jeunes de France-Soir

Le jour même où des jeunes chômeurs avec l'UCJR occupaient les locaux de France-Soir, pour dénoncer sa campagne mensongère, le grand moyen de déformation récidivait en publiant les conseils qu'adressait à la jeunesse privée de travail un certain Yvon Gattaz PDG de son état. M. Gattaz mérite d'être présenté : outre ses fonctions de PDG il est directeur d'une feuille patronale au titre ambitieux : *Les quatre vérités*, et fondateur d'une organisation de petits et moyens patrons, le mouvement «ETHIC». Chacun l'aura compris, M. Gattaz donne depuis longtemps dans le lyrisme démagogique. Mais jugeons sur pièce les propos de cet homme «particulièrement sensible» comme nous le présente France-Soir.

Invité à faire le bilan d'une année «d'actions gouvernementales en matière d'emploi, il nous apprend : «Les mesures du gouvernement (stages pratiques,...) sont bonnes, motivantes, vont dans le bon sens : les patrons pensent davantage aux jeunes en octobre 77 qu'ils n'y pensaient il y a un an». On le voit l'évocation des mesures concrètes et des succès remportés est d'une précision telle qu'elle prévient toute contestation. Les chômeurs,

quoique touchés par tant de sollicitude, resteront sans doute sur leur faim.

Deuxième déclaration : cette fois-ci «le patron sensible» ne fait pas preuve de beaucoup d'originalité : «Ceux qui veulent trouver une situation la trouvent». Ce qui veut dire que les chômeurs le sont en quelque sorte volontairement, par mauvaise volonté. Ce sont «de jeunes vieillards de 25 ans», précise Gattaz. Si vous êtes de la catégorie des fonceurs vous réussirez. Avec l'enthousiasme, je prétends que n'importe qui réussit. Ce n'est pas une question de diplômes, de niveau intellectuel. D'où le conseil «de ne pas s'engoncer dans la prétention de son diplôme», mais plutôt, d'accepter n'importe quel emploi à n'importe quel prix. Peu importe si l'on est qualifié l'important c'est d'aimer son travail !

Enfin nous avons réservé pour la fin ce que le PDG appelle lui-même sa grande théorie. Selon lui, la raison fondamentale du fort taux de chômage «sont les difficultés de licenciements». C'est-à-dire nous voulons bien embaucher quelques mois mais uniquement pour le temps dont on a besoin, et pouvoir donc les licencier facilement ensuite.

Pour diminuer
le nombre de chômeurs

Beullac aggrave la répression administrative

Dans la campagne gouvernementale pour «résoudre le problème du chômage», démagogie et répression continuent à faire bon ménage : tandis qu'une opération «Emploi des jeunes» est organisée avec l'appui de RTL, Beullac a annoncé hier à l'Assemblée Nationale de nouvelles mesures pour faire la chasse aux «faux chômeurs».

Le nombre des enquêtes va être multiplié par deux, ce qui le portera à une centaine. A côté de ce renforcement du contrôle, il est prévu de multiplier les radiations en appliquant strictement deux mesures : toute absence de pointage non justifiée dans les 48 heures entraînera la radiation automatique. La même menace pèsera si le chômeur ne se présente pas à l'employeur, quand une place lui est signalée.

Enfin, le pointage devra

se faire obligatoirement avec présentation d'une pièce d'identité, et les inscriptions seront vérifiées plus strictement.

Ainsi, sous le prétexte maintenant habituel de la chasse aux «faux» chômeurs, Beullac accentue, dans la ligne de la circulaire Métails, les mesures administratives qui supprimeront les indemnités aux chômeurs sous le moindre prétexte.

Quant à la démagogique campagne «pour l'emploi des jeunes» elle va prendre la forme, à l'initiative du préfet de l'île de France, d'une opération «standard jeunesse» en collaboration avec la station de radio RTL. De 7 heures à 10 heures, un standard téléphonique sera censé aider les jeunes à trouver un emploi en centralisant les emplois proposés par les patrons de la région parisienne.

Témoignages de participants

Michel : Je suis en troisième année de CET et je sais déjà ce qui m'attend à la sortie. Cette année, la majorité de mes copains de l'an passé sont sans travail, obligés de suivre des stages bidons où on est payé comme si c'était la charité ou de faire les petites annonces et se présenter à trente, quarante ou même plus pour une seule place.

Mon frère qui a trois ans de plus que moi n'a pas encore trouvé de place fixe et court toujours de petits boulots en petits boulots. Il faut lutter contre ça et contre ceux qui cachent la vérité : c'est pour ça que je suis venu à France-Soir et pour ça aussi qu'avec toute ma classe on va s'inscrire au chômage à l'A.N.P.E. pour montrer qu'on voit clair sur ce qui nous attend.

Catherine : Moi j'ai la chance de travailler. Mais, je sais bien que cela peut changer du jour au lendemain. Partout on entend le même refrain : «si vous voulez travailler, il faut accepter de se salir les mains en étant mal payé». On nous donne toujours les plus sales boulots et puis, de toute façon, on est prévenu que si on en veut pas y'en a des centaines de milliers qui attendent à la porte. Avec une action comme celle qu'on fait aujourd'hui, je crois qu'on peut montrer aux gens que c'est pas du travail dont on ne veut pas (au contraire !) mais de l'exploitation et des mensonges. Il faut voir aussi que les intérêts des jeunes chômeurs et des travailleurs sont complémentaires et qu'en fait, si on travaille aujourd'hui, on peut très bien être jeté à la rue demain.

Pierre : Je suis venu à l'intervention contre France-Soir car je veux lutter contre ces marchands d'illusion ; j'en ai assez bavé du travail en intérim ensuite en juin dans le bâtiment (un mois), entre-temps : 4 mois de chômage. Puis maintenant, je suis en contrat emploi-formation, et vu ce qu'on fait, je n'aurais plus de qualification en sortant ; ce qui fait que dans 6 mois, je serai encore en chômage.

Jean : Je suis chômeur depuis maintenant plus de 7 mois et je suis obligé de vivre au crochet de mes parents. L'A.N.P.E., j'y suis allé pendant un moment mais à force d'attendre pour ne rien trouver, je me suis découragé. On entend dire que du travail, il y en a pour ceux qui en veulent, pourtant moi je n'ai encore rien.

Et je ne suis pas le seul. Combien sont-ils ceux qui sont obligés de faire la manche à la Gare du Nord ou ailleurs. Moi-même, j'ai peur de rencontrer des copains quand je sors car je sais bien que je ne pourrai même pas leur offrir un pot.

Communiqué à la presse Pourquoi sommés-nous intervenus à France-Soir ?

Mercredi 19 octobre, 18 heures ; une centaine de jeunes, pour la grande majorité chômeurs, mais aussi ouvriers, collégiens et lycéens occupent les locaux du journal France-Soir.

Par cette action, engagée avec les jeunes communistes de l'UCJR, nous avons voulu dénoncer la campagne orchestrée par cette publication depuis plusieurs semaines sur le thème des chômeurs millionnaires. Si nous sommes millionnaires, ce n'est que par le nombre et il est particulièrement odieux d'entendre dire que nous roulons sur l'or alors que la vie du chômeur est faite d'incertitude et de désespoir. De plus, France-Soir,

avec son système de petites annonces «spéciales pour les jeunes» tente d'accréditer la propagande gouvernementale selon laquelle de gros efforts sont déployés pour garantir l'emploi des jeunes.

Nous sommes venus manifester pour affirmer le contraire : en fait d'emplois, on ne nous propose que des stages de formation bidons ou on nous fait travailler pour des salaires en dessous du SMIC.

Les jeunes ne peuvent accepter une telle situation et un tel avenir. Nous les appelons tous à l'action pour balayer les mensonges et les calomnies sur notre compte, pour briser le mur du silence.

La situation a évolué rapidement ces dernières vingt-quatre heures, à Caen, où les chauffeurs de la CTC (Compagnie des Transports de Caen) ainsi que ceux des «*Courriers Normands*» ont engagé la grève pour obtenir notamment une augmentation de leurs rémunérations. Les chauffeurs de la CTC ont en effet repris le travail mercredi matin, obtenant satisfaction. Cette victoire n'a fait qu'encourager leurs camarades des «*Courriers Normands*» qui ont durci leur mouvement et modifié en hausse leurs exigences.

Mardi s'est tenue entre la direction et les syndicats de la CTC une réunion de négociations qui a abouti à un accord satisfaisant les revendications déposées par les chauffeurs : ceux-ci obtiennent en effet, une augmentation de salaire horaire de 2 francs environ immédiatement (ce qui porte le salaire d'embauche de 12 francs à 15 francs), augmentation qui sera portée à 3 francs au 1^{er} juillet 1978. Le paiement des jours de grève l'est dans sa totalité sous forme d'une prime exceptionnelle de 360 francs.

LES TRAVAILLEURS ACCUSÉS DE VOL !

Cette victoire a notablement encouragé les chauffeurs des «*Courriers normands*» qui non seulement continuent leur mouvement mais le durcissent. Il faut dire, qu'en outre, les provocations contre eux se multiplient. Mardi soir, un huissier est venu se présenter au piquet de grève tenu par les travailleurs, expliquant sa présence par le fait que des grévistes auraient «*volé*» des cars ! En fait de vol, les grévistes, pour renforcer leur mouvement, avaient tout simplement ramené des cars de différents dépôts de la région (Deauville, ...) vers Caen, afin de les immobiliser. L'huissier essayait alors de prendre les noms de plusieurs chauffeurs de retour des dépôts environnants. Il en était vivement dissuadé par les travailleurs qui l'empêchaient dans le même temps d'appeler les flics. La direction se voyait contrainte d'arranger les affaires à «*l'amiable*».

Pour casser net toute tentative de sabotage de leur mouvement, les grévistes ont continué dans la nuit de mardi à mercredi, de ramener à Caen les cars situés dans les dépôts de la Côte (Lyon sur Mer...), 14 cars supplémentaires ont donc été immobilisés.

UN SOUTIEN GRANDISSANT

Un soutien grandissant se dessine d'autre part autour des grévistes. Ainsi, des travailleurs ont refusé de monter dans des cars conduits par des jaunes, pour ne pas briser le mouvement. Mercredi matin, d'un meeting tenu par les chauffeurs, une délégation d'ouvrières UDT DE Jeager est venue

Grève des chauffeurs de bus

● CTC : Victoire totale ! ● «Courriers normands» : le mouvement se durcit



apporter son soutien. La CFTD de Jeager a en outre, diffusé un tract où elle appelle l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'usine, à ne pas prendre les cars qui roulent encore, pour se rendre au travail. Les membres du PCF, à la tête de la section CGT de l'usine, eux, ont demandé, à la direction... de se débrouiller pour trouver d'autres cars pour assurer la venue des ouvriers et la marche normale de l'usine !

Pour l'instant, la direction des «*Courriers normands*» refuse de verser l'acompte du salaire d'octobre aux grévistes considérant que leur grève les met «*en rupture de contrat de travail*». Elle espère ainsi mettre en difficulté les grévistes. Cet objectif s'est d'ailleurs confirmé ces dernières 24 heures lors d'une réunion arrachée par une manifestation de grévistes devant les grands bureaux. La direction a refusé tout en bloc.

Les grévistes encouragés par la victoire de leurs camarades de la CTC, ont modifié leurs revendications : alors qu'ils réclamaient 1% d'augmentation ainsi qu'une prime de 100 francs, ils exigent désormais un salaire de 2 700 francs à l'embauche ainsi qu'une prime de départ en vacances d'ailleurs demandée depuis trois ans.

Ils réclament en outre la réduction du temps de travail à 40 heures en 5 jours sans diminution de salaire (ils font actuellement 43 heures théoriques ; les chauffeurs qui travaillent en équipe volante font souvent des semaines de 50 heures, sans congés pendant deux semaines). La direction, cynique, déclarait hier «*être surprise par l'importance des revendications*» et qu'elle ne pouvait répondre tout de suite !

IGLA (Nanterre)

● 1 F. 40 d'augmentation en trois ans ● Grève totale pour les salaires

● D'ordinaire, il est difficile de se rendre à l'entreprise IGLA (récupération de papiers) à Nanterre : située à une centaine de mètres d'une route à grande circulation, à proximité de la station RER «*Nanterre Université*», le long de la voie ferrée, elle est invisible. Ce n'est qu'arrivé à proximité que l'on perçoit son existence : des tonnes de papiers compressés qui attendent dans une cour, d'être broyés.

Depuis le 10 octobre, les 40 travailleurs pour la plupart immigrés (sept travailleurs français) ont engagé la grève.

Ils ont placardé sur les murs de l'usine des affiches, fait des dessins. On peut même lire cette phrase : «*Nous n'avons plus peur*» : plus peur du patron, qui depuis 1974, date de la dernière grève multipliait le chantage chaque fois qu'un mouvement de révolte éclatait soit contre les bas salaires, soit contre les conditions de travail : «*La porte est ouverte, tu peux partir*» disait-il à chaque travailleur.

Si les ouvriers d'IGLA ont décidé d'arrêter tout travail, c'est justement pour une bonne part, pour obliger le patron à respecter le protocole d'accord arraché en 74, lors d'une grève. Depuis, pratiquement aucun point de ce document n'a été appliqué, ou timidement.

Ainsi, ce n'est que tout récemment que les heures supplémentaires effectuées sont payées en tant que telles. Et ces heures sont importantes quand on sait que l'horaire hebdomadaire de travail, chez IGLA, est

de 50 heures environ (en 5 jours et demi dont le samedi matin). C'est au bas mot 250 heures de travail que doivent faire les travailleurs par mois ! Ils exigent qu'elles continuent à être payées au taux fixé,

Autre revendication liée directement au problème des heures supplémentaires : l'exigence que le nombre de jours de congés payés soit calculé en fonction des heures de travail faites et non pas des journées de travail, afin d'obtenir une augmentation substantielle des congés payés.

Les augmentations de salaires : là aussi, les ouvriers qui réclament 13 francs de l'heure pour les manutentionnaires et 17 francs pour les chauffeurs, précisent bien qu'ils ne veulent pas d'une augmentation globale, mais horaire. Et pour cause : «*Jusqu'ici, le patron nous payait à la journée, qu'elle fasse 8, 9 ou 10 heures, c'était pareil*». Bref un «*forfait*» qui l'arrangeait bien d'autant que l'augmentation du prix de la

Deux ans après les faits :

NON-LIEU POUR UN OUVRIER DE PIRON

Piron, à Bretoncelles : une lutte qui avait fait parler d'elle. Une petite usine, liquidée. Les ouvriers qui occupent pendant des mois, et qui reviennent dans leur entreprise malgré l'intervention de la police. Une lutte soutenue dans tout le département et même au-delà, par des comités de soutien.

Le 7 mars 1975, le syndicat de faillite de l'usine Piron déposait une plainte contre un des ouvriers du Comité de lutte, pour «*bris de scellés*», puis une autre le 23 octobre 75 pour la même raison, et enfin le 29 octobre, où «*le Comité de lutte pénètre dans l'usine Piron en brisant les scellés pour empêcher la Régie Renault et la société Guilbert de reprendre possession du matériel leur appartenant*».

L'ouvrier poursuivi vient de bénéficier d'un non lieu. Le texte du tribunal d'Alençon, expliquant le pourquoi de ce non lieu, doit reconnaître l'absence de fondement des poursuites : «*Attendu qu'en ce qui concerne l'enlèvement d'outillage et de matériel par les ouvriers du Comité de lutte à titre de «trésor de guerre» est destiné initialement à servir de moyen de pression pour la sauvegarde de l'emploi dans l'usine a été récupéré dans sa totalité ; qu'il apparaissait qu'à la suite des investigations effectuées par le service régional de police judiciaire de Rouen que des outils déclarés manquants par les sociétés intéressées se trouvent toujours actuellement en dépôt à l'usine Piron ; qu'il est même possible sans que cela soit établi que certaines sociétés aient tenté de se faire rembourser des outils périmés en déclarant qu'ils avaient été volés ; que de toutes façons il est établi que l'enlèvement du matériel par les sociétés intéressées s'est réalisé dans la plus grande confusion et qu'il est probable que des erreurs d'attribution aient été commises ; qu'il apparaît certain que le «trésor de guerre» a été entièrement retrouvé à Saint Cyr en Val ; qu'il ne subsiste plus dès lors aucun préjudice imputable à l'action du Comité de lutte, d'un syndicat ou de l'inculpé.*

Attendu qu'il n'apparaît pas qu'X ou les autres membres identifiés du Comité de lutte aient eu l'intention frauduleuse de s'approprier le bien d'autrui afin d'en devenir possesseurs, mais ont seulement exercé sur ce matériel une rétention temporaire afin d'empêcher le démantèlement de leur usine (...).

L'inconsistance de l'accusation, puisque le seul témoin était «un gardien de nuit d'une autre usine qui avait remarqué la venue d'une camionnette Citroën sans en relever le numéro 1» n'a pas été pour rien dans ce non lieu, d'autant qu'il semble, comme le dit le texte, qu'un certain nombre d'entreprises aient essayé de tirer profit de l'affaire. Les voleurs ne seraient donc pas ceux qu'on croit, et le tribunal a préféré arrêter là. Mais surtout, il sait que la solidarité autour des Piron n'est pas morte, que les travailleurs licenciés continuent à se voir, qu'ils ne sont pas dispersés aux quatre vents. Risquer une riposte pour une affaire où les rôles auraient pu être inversés, le tribunal n'en voulait pas. C'est là le résultat d'une lutte offensive, et qui a su développer la solidarité.

journée n'a pas dépassé 1,40 F en trois ans !

A ces revendications s'ajoutent celles concernant les conditions de travail : sur les machines à broyer, deux postes ont été supprimés. Autrement dit, le travail est effectué par deux ouvriers au lieu de quatre précédemment. L'augmentation de la charge de travail se fait en outre dans un atelier où l'atmosphère est difficilement respirable, vue la poussière qui baigne l'atmosphère. Les travailleurs réclament le respect de la prime d'ancienneté (environ 30 francs) ainsi que l'octroi de bleus.

Pour toute réponse, le patron a disparu lundi... après avoir fait connaître sa décision de licencier 5 travailleurs pour «*cause économique*». Ce motif de toute façon inacceptable cache mal qu'il s'agit de licenciements pour faits de grève ! Les tentatives de briser le mouvement avaient déjà commencé il y a quelques jours lorsque le bras droit du patron, en même temps son frère, avait pénétré dans les locaux et sorti un camion rempli de papiers traités. Depuis les travailleurs sont vigilants. Mercredi soir, ils devaient rencontrer à l'UJL CFTD de Nanterre, leurs camarades des entreprises Pellet (voir QdP d'hier) et Mottaz, aussi en grève à Nanterre. Ceci dans le but d'examiner la mise en places d'actions communes

La «concertation» à la manière de Giscard

LE COUP DE FORCE DE CRUAS - MEYSSE

Mardi matin, EDF ouvre le chantier de la future centrale de Cruas-Meyssse, sans que personne ne soit prévenu. Des lettres avaient bien été envoyées aux élus, datées du 14 octobre, mais postées le lundi 17 à 16 heures 45 à Paris : elles sont arrivées le 18 à Cruas : c'est-à-dire 4 heures après le démarrage-surprise des travaux ! Immédiatement, quelques paysannes du quartier ont essayé d'arrêter les engins en chantier, mais en vain. Le personnel du chantier lui-même n'a été averti que le matin même qu'il devait se rendre à Cruas...

Peu à peu, les opposants arrivent et tentent d'occuper le chantier où travaillent une centaine d'ouvriers et opèrent une vingtaine de bulldozers et autres engins.

LE SCÉNARIO BIEN RÉGLÉ DE LA RÉPRESSION

Dans un scénario, semble-t-il parfaitement réglé à l'avance, la répression commence. On voit apparaître deux motards, puis quatre, puis une fourgonnette de la gendarmerie précédant de peu l'arrivée du colonel commandant la gendarmerie départemen-

● La semaine dernière Giscard annonçait l'ouverture d'un véritable «dialogue permanent» entre les pouvoirs publics et les associations en matière d'environnement, ainsi que la mise sur pied d'un Conseil d'Information sur l'électro-nucléaire. Hier matin, sur le terrain, Giscard «donnait le La» de sa «nouvelle» politique : même refus d'écouter le point de vue de la population, mêmes manœuvres sournoises, même répression brutale. Jugeons-en.

tales, flanqué du commissaire principal de Privas. Vers trois heures et demie de l'après-midi, c'est au tour d'un peloton de gendarmerie d'intervenir. Mais cela ne suffit pas à démobiliser les opposants à la centrale et, vers dix heures, toute une compagnie de gardes mobiles est expédiée sur les lieux, à la tombée de la nuit. «L'escalade était très chronométrée, en qualité comme en quantité. Tout était parfaitement réglé», nous confie une des responsables de la lutte contre l'implantation de la centrale. «Il y a eu bousculade avec la gendarmerie qui a été obligée de reculer devant l'espèce de «pack de rugby» que constituaient les opposants. Voyant cela, le commissaire a fait intervenir la compagnie de gardes mobiles, qui stationnait du reste depuis le matin dans le bourg de Cruas. Très agressifs, les gardes mobiles nous ont

forcés à nous retirer du chantier après quelques heurts.»

LA HARGNE POLICIÈRE

Le chantier est gardé dans la nuit de mardi à mercredi par des vigiles et des gardes mobiles, une soixantaine environ, qui n'attendent que l'occasion pour se frotter aux opposants. Mercredi matin, peu à peu, le nombre des opposants grossit, les gens viennent en lisière du site se rendre compte de l'avancée des travaux et exprimer leur colère devant le fait accompli. Plus le nombre d'opposants grossit, plus les gardes mobiles se grossissent de nouveaux renforts.

Mercredi après-midi, 150 opposants se retrouvent sur le chantier. «Les gardes mobiles sont très agressifs. Dès qu'une personne touche un piquet de clôture, un peloton de gardes, la matraque levée,

charge. Les gardes mobiles cherchent le contact et ratissent tout de suite».

SABOTAGE D'UNE LIGNE EDF

Mercredi après-midi, près de Cruas, une ligne EDF à haute tension a été sabotée, en signe de protestation contre le début des travaux de la centrale nucléaire.

Dans cette situation, plusieurs initiatives d'ordres différents ont été prises. Hier soir, une réunion d'élus (municipaux, maires ruraux, etc...) étaient convoqués. Les responsables départementaux des partis de gauche faisaient savoir qu'ils participeraient à cette réunion. Les opposants à la centrale ont décidé de maintenir une présence active sur le terrain, en lisière du site, jusqu'à dimanche. Un rassemblement national de protestation est organisé dimanche à Cruas-Meyssse, à partir de 10 heures du matin, pour mettre en lumière l'illégalité dans laquelle EDF a travaillé et la brutalité de la répression policière sur le site.

Pierre PUJOL

Chantier de Creys-Malville arrêté

210 ouvriers immigrés en grève

Depuis le 10 octobre, des ouvriers de l'entreprise de travaux publics Fougères, travaillant sur le chantier de construction du surrégénérateur Super-Phénix à Creys-Malville, sont en grève. Les 210 ouvriers (sur 250) pour la plupart immigrés, ayant arrêté le travail, ont bloqué jusqu'ici le chantier par l'installation d'un piquet de grève, empêchant tout travail des autres entreprises.

Ils exigent une augmentation de leur salaire de 10 % ainsi que diverses primes, notamment de ramassage et de déplacement. Mercredi soir, devait

avoir lieu une «table ronde» entre les syndicats et la direction. Les travailleurs n'en attendaient guère de résultat. Et pour cause : cinq délégués du personnel étaient traduits dans le même temps devant le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu, où avaient été traduits plusieurs participants à la manifestation à Creys-Malville durant cet été. La direction a donc choisi l'intransigeance, espérant un essouffement du mouvement, permettant la reprise rapide des travaux. Les travailleurs, eux, continuent leur mouvement !

Près de la centrale de Gravelines Un émetteur radio-actif a disparu

La valise qui contenait un émetteur de rayons ionisants destiné à tester l'étanchéité de certaines soudures effectuées au cours des travaux de construction de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord) a disparu. Cette disparition date d'une dizaine de jours mais la gendarmerie et les autorités ont tout fait pour ne pas l'ébruiter. Ce secret et les techniques employées pour retrouver la valise (utilisation d'hélicoptères de l'armée) semblent indiquer que les rayons émis par l'appareil sont particulièrement dangereux. Selon le comité anti-pollution de Dunkerque, il pourrait s'agir d'un produit à ra-

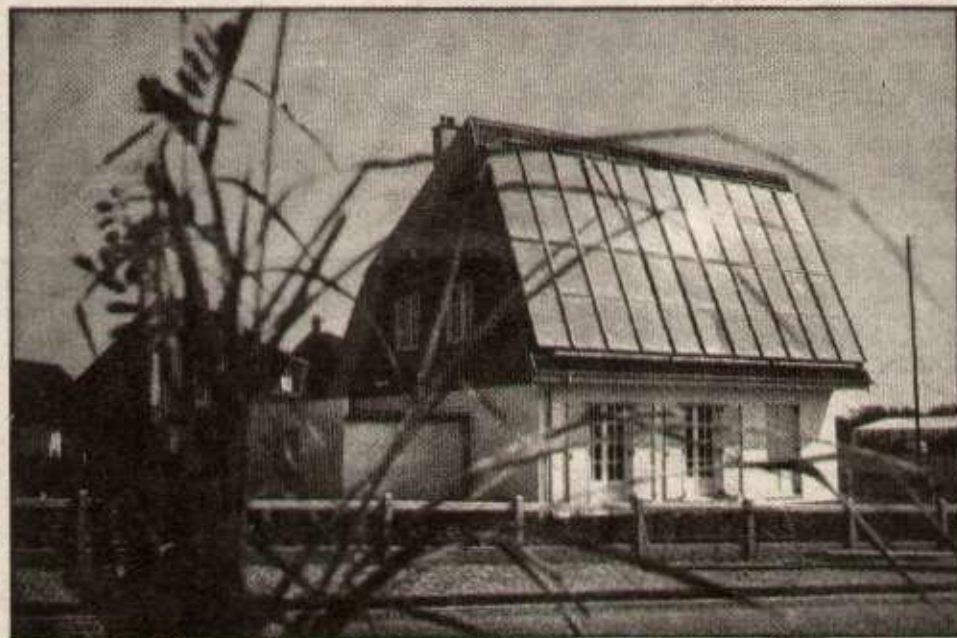
dioactivité permanente, comme l'iridium 192. Quel que soit le détenteur de cette valise, il court d'énormes risques s'il l'ouvre sans précautions. Le comité et la CFDT ont décidé d'ouvrir une enquête et appellent les travailleurs du chantier de la centrale et la population à réunir des renseignements sur «la nature des tests effectués à la centrale et les précautions prises, les conditions de la disparition, les recherches effectuées secrètement par les autorités, et les précautions prises à l'égard des travailleurs du chantier et de la population par rapport au danger que représentent ces matières radioactives».

Mesures gouvernementales sur les énergies nouvelles

UNE CONTRIBUTION DE 1 % EN 1985

Les énergies nouvelles étaient à l'ordre du jour du conseil des ministres du 19 octobre. Les mesures annoncées reprennent celles présentées la semaine dernière par Monory (cf. OdP du 14 octobre). Dans ce domaine, les discours, les promesses ne manquent pas ; le gouvernement parle le plus souvent de l'énergie solaire que du nucléaire, mais alors que des crédits dérisoires sont consacrés aux énergies nouvelles, le programme électro-nucléaire est poursuivi. Monory a réaffirmé au Parlement que le nucléaire resterait le point fort de la politique énergétique pour les 25 ans à venir. Quant aux énergies nouvelles, les propositions contenues dans le VIIème Plan ne sont même pas respectées. Ainsi, en ce qui concerne l'exploitation de la géothermie, les réalisations pour 1982 seront de 40 % inférieures à ce qui était prévu.

Les crédits de l'énergie solaire et de la géothermie seront certes augmentés, mais comme on part de



Maison solaire au Havre

presque rien dans ce domaine, cette augmentation n'est pas significative.

Les travaux engagés : construction de la centrale Them qui transformera l'énergie solaire en électricité, ne relèvent pas du meilleur choix. Par contre, ils permettent à EDF de conser-

ver son monopole sur la production de l'électricité, même solaire.

Une série de subventions en faveur des particuliers qui s'équiperont en solaire seront mises en œuvre, mais dans l'état actuel du faible rendement des équipements solaires, une telle politique s'appa-

rente à subventionner le bricolage. Les objectifs que se fixe le gouvernement montrent bien quelle place véritable occupent les énergies nouvelles dans sa politique énergétique : celles-ci devraient contribuer pour 1 % à l'approvisionnement énergétique en 1985 !

Fusion thermonucléaire : le JET construit en Grande-Bretagne ?

Selon des rumeurs venues du Luxembourg, ville où se sont réunis les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne ce mardi, le JET (Joint European Torus) serait construit à Culham, en Grande-Bretagne. Le JET est un projet européen de réacteur pour l'étude de la fusion thermonucléaire contrôlée. La fusion thermonucléaire est la réaction nucléaire qui est déclenchée lors de l'explosion d'une bombe à hydrogène. Plusieurs sites en Europe étaient en concurrence pour la construction du JET : Ispra en Italie, Cadarache en France, Garching en Allemagne et Culham en Grande-Bretagne.

Justice gratuite,

Le Conseil des ministres a adopté le projet de loi Peyrefitte sur la gratuité de la justice civile et administrative. Il ne sera plus nécessaire désormais lors de l'ouverture d'une instance devant les tribunaux de verser des provisions d'argent qui servaient à payer différentes taxes. La philanthropie n'est pour rien dans ce projet, comme l'indique le communiqué du conseil des ministres. «Le coût de la réforme sera compensé par l'amélioration du rendement des secrétariats-greffes, dont le personnel, dégagé des tâches comptables, pourra mieux se consacrer à des activités judiciaires». Rendre la justice bourgeoise la plus efficace pour remplir son rôle répressif, tel est le but essentiel de la gratuité.

INFORMATIONS GENERALES

LE MOUVEMENT HLM CONTRE LA GENERALISATION DE L'AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT

● Les dirigeants du mouvement HLM ont tenu une assemblée extraordinaire ce mercredi 19 octobre pour définir leur attitude face à l'extension annoncée par le gouvernement du système de financement du logement aidé.

RÉFÉRENDUM SUR LE NUCLÉAIRE ENVISAGÉ EN SUEDE

Le premier ministre suédois a annoncé qu'il envisageait d'organiser un référendum sur l'énergie nucléaire au printemps prochain, après la publication du rapport de la commission publique sur l'énergie. Le programme nucléaire est en effet au centre de la crise qui agite la coalition gouvernementale qui, elle, risque de ne pas durer jusqu'au printemps prochain.

AIX, PROCES D'UN VIOLEUR : TROIS ANS DONT DEUX AVEC SURSIS

Le jury des Assises d'Aix-en-Provence n'a pas suivi les affirmations du violeur qui prétendait que sa victime était « consentante » : il l'a condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis.

«OLIVES NOIRES» ENTRAVENT LA PÊCHE

Soixante pêcheurs de Hyères ont rendu leur rôle de pêche au chargé des affaires maritimes de leur secteur. Ils entendent ainsi protester contre les manœuvres navales baptisées «Olives noires» : les autorités militaires leur ont interdit la pêche pendant onze jours dans la rade des Salins, ce qui a fait perdre aux pêcheurs le tiers de leur revenu mensuel. En guise de compensation, les pêcheurs réclament une indemnisation.

120 MILLIONS ANCIENS DANS LES SIEGES DE LA VOITURE

René Pastore, PDG d'une firme de Haute-Savoie, a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à passer en Suisse, dans une voiture aux fauteuils anormalement rembourrés. Dans la nuit de dimanche à lundi, les douaniers ont découvert dans les sièges du véhicule 120 millions anciens. Pastore a été inculpé de trafic de devises, mais laissé en liberté. Pour le vol de 100 francs, le moindre petit délinquant se serait retrouvé, lui, aux «flagrants délits» !

DÉLINQUANCE EN COL BLANC : AUGMENTATION DES AMENDES

Suivant en cela les recommandations du Comité d'Études sur la violence, Peyrefitte vient de décider l'augmentation des amendes en cas de délinquance en col blanc, dite aussi délinquance «astucieuse» : prête-nom, abus de confiances, faillites frauduleuses.

Le mouvement HLM s'oppose à une extension rapide, sans pour autant remettre en cause le système de l'APL. Pour justifier cette opposition, il fait valoir que les caisses d'allocations familiales ne sont pas prêtes actuellement par prêts et à verser l'APL. Il leur faudrait pour cela un délai de plusieurs mois pour se familiariser au nouveau système et une infrastructure informatique.

Rappelons que l'APL, en cours d'application dans 12 départements, remplace l'allocation logement. Présentée comme une mesure permettant l'extension de l'accès à la propriété et le moyen pour les revenus les plus modestes de louer les logements de leur choix, et non les moins confortables, l'APL, en fait supprime l'allocation logement pour la frange des travailleurs dont les revenus sont les moins bas, sans pour autant augmenter de beaucoup celle des revenus les plus faibles. D'autre part elle va se traduire par une augmentation générale des loyers. Enfin l'APL sera

versé sous forme de chèque-logement, qui ne pourra être encaissé que par le propriétaire.

Le mouvement HLM craint que le nouveau système de financement du logement qui le met en concurrence avec le système bancaire ne le désavantage, en particulier face au Crédit agricole et le Crédit foncier, qui dispose de moyens financiers supérieurs.

Pour toutes ces raisons, il demande au parlement quand il discutera le budget du logement de surseoir à l'extension de l'APL, que le gouvernement voudrait appliquer dans toute la France dès le 1^{er} janvier. Il proteste également contre la limitation à 3 % de l'augmentation des loyers HLM par le gouvernement et demande un minimum de 7 %.

Sous le masque social, le mouvement HLM, en fait se comporte comme une entreprise immobilière, soucieuse de rentabilité et de faire rentrer les loyers. Ses oppositions à la réforme de l'allocation logement sont essentiellement techniques, le système du chèque logement lui convient parfaitement, il ne la met pas en cause, car elle lui assure justement la rentrée des loyers.

La chasse aux sorcières en France !

La police française, en possession du portrait des seize suspects, tournerait ses recherches en direction des militants écologistes en Alsace, ceux qui luttent contre la centrale de Fessenheim, et ceux qui ont occupé le site nucléaire de Heiteren. Dès la nuit de mercredi à jeudi, des contrôles ont été effectués par la police dans cette direction. C'est ce qu'expliquait jeudi matin le reporter de RTL en Alsace.

Vers la suppression des transistors dans les prisons ?

Hubert Bonaldi, directeur de la prison de la Santé et président F.O. des matons déclarait jeudi matin sur Europe 1 à 8 h.30 :

«Vous me demandez si des armes ou des transistors peuvent être installés dans les prisons, pour ce qui concerne les transistors, oui. On peut se demander même si les transistors ne sont pas parfois des armes et dans la matière, on peut se poser la question si l'information, compte-tenu du voyage de l'avion qui a été détourné, n'a pas aidé d'une certaine manière les prisonniers de la prison de Stuttgart à prendre une décision.»

Alors M. Bonaldi, il faut donc interdire les transistors dans la prison ?

Defferre :

«mes plages sont propres»

Marseille, première ville pour la pollution en France, c'est un classement établi par un hebdomadaire qui ne plaît pas à Defferre, maire de cette ville. Il est pourtant difficilement contestable. Celui-ci explique ainsi ce classement «C'est une erreur de mes services qui n'ont pas attendu mon retour». Les services de Defferre qui n'ont peut-être pas sa rouerie auraient

oublié de signaler 675 hectares d'espaces verts : 500 jardins d'écoles.

Quant aux plages, dit Defferre «Mes plages sont propres et parfaitement saines» depuis ses dernières installations. En quoi consistent-elles ? Il ne s'est pas étendu sur cette question délicate. Disons : Defferre fait se déverser le tout-à-égout plus loin en mer !

POLITIQUE

Euro-communisme :

LA PETITE GUERRE DE SÉGUY ET DE LA FSM

Les remous au sein de la Fédération Syndicale Mondiale, dirigée par les pays de l'Est et les «PC» occidentaux, se sont poursuivis avec une déclaration de la CGT portant directement sur cette question. Dans la ligne d'un article récemment publié par *Le Peuple*, organe de la CGT, Séguy a notamment souligné sa volonté de se démarquer de certains aspects de la réalité des pays de l'Est : il s'agit de «n'accepter aucun tabou, y compris en ce qui concerne la vie syndicale, sociale et politique des pays socialistes». Naturellement, c'est la question des «libertés démocratiques» qui est une fois de plus soulevée.

En même temps, la CGT a confirmé sa volonté d'adhérer à la «Confédération européenne des syndicats» dont sont déjà membres la CFDT, FO, et... l'équivalent italien de la CGT : la CGIL. A ce jour, c'est justement FO qui continue à s'opposer à cette adhésion. Tentant un compromis entre la parti-

icipation à la FSM, et l'adhésion à la CES, la CGT en vient à demander une réforme en profondeur de cette dernière : il serait, selon elle, «normal et souhaitable» que «les deux conceptions du mouvement syndical international (à savoir la conception de luttes de classes et la conception réformiste) se retrouvent au sein d'une même organisation syndicale unitaire».

Cette déclaration coïncidait justement avec un article publié à la première page de *L'Humanité*, à propos des condamnations d'opposants intervenues à Prague, sous le titre : «Nous n'accepterons pas». René Andrieu y affirmait : «Une telle caricature de justice défigure le visage du socialisme».

Il est clair que le PCF, et la direction de la CGT qui lui est étroitement liée, cherchent aujourd'hui d'autant plus à renforcer leur visage d'indépendance vis-à-vis de Moscou qu'ils peuvent craindre, dans la polémique qui les oppose actuellement au parti so-

cialiste, d'être à nouveau attaqués sur le terrain des atteintes aux libertés en Europe de l'Est. D'où ce contre-feu, déclenché de manière préventive.

Mais, dans cette tentative pour donner un visage «libéral» à leur projet, les dirigeants du PCF, cette fois-ci, se trouvent nettement à la traîne de leurs homologues italiens ; la CGIL, qui adhère déjà à la Confédération des syndicats européens, a en effet décidé de transformer son adhésion à la FSM en simple affiliation. Quant à la démarcation introduite avec l'URSS et son bloc, elle continue à rester suspecte sur un point fondamental : pour la direction de la CGT, ils restent des «pays socialistes» et pour *L'Humanité*, c'est encore «de visage du socialisme» qui est «défiguré». Quand, par ailleurs, on affirme vouloir aussi édifier «le socialisme» en France, la conséquence s'impose : c'est le modèle de ce capitalisme d'Etat qu'on entend importer.

Ce visage libéral de l'Afrique du Sud à la télévision française

REPRESSION SANS PRECEDENT DEPUIS MARDI

C'est mercredi, dans le cadre de la nouvelle série d'émissions télévisées : «sans frontières» qui devait avoir lieu avec des élèves du lycée parisien Paul Valéry, un débat abondant notamment la lutte des jeunes Noirs contre l'apartheid. Mais les interlocuteurs africains n'ayant pu participer au débat, celui-ci se réduisit pour l'essentiel à l'exposé d'un Blanc sud-africain, hostile à l'apartheid, du moins à ses formes les plus grossières. Les élèves de Paul Valéry n'eurent guère le temps de poser plus de deux ou trois questions ; quant au duplex, il ne permettait pas aux élèves de répondre à l'interlocuteur. Nombre d'élèves protestent contre le déroulement de l'émission qui, au total, pouvait donner l'impression, à travers les propos du Blanc sud-africain, d'une Afrique du Sud «libérale»

sud-africaines, opposées à la politique raciste et fasciste du régime de Prétoria. A Durban, au Cap, à Johannesburg, une vaste opération de police était lancée, de nombreux militants ou responsables des mouvements anti-apartheid, étaient arrêtés. Les journaux *le World* et *le Week-end World*, connus pour leurs prises de position anti-racistes, ou leur adhésion au mouvement de la Conscience noire ont été décrétés hors-la-loi.

Parmi les dix-sept organisations interdites : la Black People's Convention dont Steve Biko, assassiné le mois dernier, était le président d'honneur ; le Black Women's Fédération, mouvement de femmes africaines, contre l'apartheid ; le mouvement étudiant South African Student's Organisation (SASO) ; la Black Community Programme (BCP), spécialisée dans la formation et l'alphabétisation des adultes africains, et dont le président et le secrétaire général, viennent d'être arrêtés.

Autre organisation interdite : le Soweto Student's Representative Council, association de

lycéens et de collégiens, qui anime les manifestations dans Soweto.

L'ampleur de cette répression reflète la volonté du pouvoir raciste, de décapiter le mouvement anti-apartheid. Les perquisitions effectuées au domicile d'avocats des militants de ce mouvement indiquent que toute personne soupçonnée seulement de «sympathies» est menacée et risque la prison. L'avocat de la famille Steve Biko, maître Shu Chettie, a été ainsi victime mercredi d'une perquisition de la police, à la recherche de documents sur Biko.

Ces mesures répressives coïncident avec les difficultés du régime de Vorster, pour mettre en place sa formule des «Parlements nationaux» destinés à diviser les masses sud-africaines, et, en écartant la population noire de toute représentation parlementaire, à enfermer le reste de la population non-blanche (Métis, Indiens...) dans l'appui à des formules dites «représentatives». Des formules qui n'ont d'autre objet que de perpétuer l'odieux régime en place à Prétoria.

● CHASSE A L'HOMME EN RFA

● DÉTAILS TROUBLANTS RÉVÉLÉS PAR L'AUTOPSIE DES MORTS DE LA RAF

Après la mort du chef des patrons allemands, ancien criminel de guerre, une gigantesque chasse à l'homme a été organisée en Allemagne. Les portraits de seize suspects ont été montrés à la télévision, insérés dans les journaux. La formidable machine de délation systématiquement organisée en Allemagne depuis 1968, par les émissions de télévision, par les récompenses, par l'appel constant et répété de la police à la population dans les affaires criminelles tourne à plein, et son cadre peut dépasser à tout moment la seule recherche des membres du commando qui ont enlevé et abattu Schleyer.



Dans la nuit du 15 au 16 octobre, manœuvre conjointe du franchissement du Rhin par les blindés français et allemands : vers la préparation d'une coopération militaire plus étroite.

L'anti-commando de Mogadiscio

L'opération du commando de Mogadiscio était en fait une opération internationale dont les troupes étaient fournies par l'Allemagne.

Tout d'abord, le groupe GF 9 a été entraîné par Israël depuis sa formation. Des cours spéciaux avaient

Tout d'abord, le groupe GF 9 a été entraîné par Israël depuis sa formation. Des cours spéciaux avaient été donnés aux officiers et à une partie des hommes aux États-Unis. Wegeber avait tissé des liens dans ce pays où il avait été prisonnier de guerre à la fin de la dernière guerre.

Ensuite sur l'aéroport de Mogadiscio deux membres du SAS la brigade spéciale qui opère principalement en Irlande étaient venus assister le commando allemand et l'aider plus particulièrement dans le maniement des grenades paralysantes que cette unité a mises au point dans la répression des patriotes irlandais.

Enfin l'Allemagne a reçu un appui vigoureux de l'Angleterre et des États-Unis sur le plan diplomatique. Carter a contacté directement le gouvernement de Mogadiscio ; pour l'instant, le gouvernement US refuse de dire ce qu'il lui a dit... Le gouvernement US a ajouté que l'Angleterre l'avait accompagné dans cette action.

Les otages font du commerce

«Je ne peux pas parler. Je suis sous contrat. Trois ou quatre journaux se sont groupés pour me remettre un chèque de 10 000 marks à peine rentré chez moi» a déclaré au reporter de TF1 un otage.

A coups de millions, les journaux allemands se sont assurés l'exclusivité des témoignages. Un enlèvement qui rapporte pour les otages complaisants à ces avances ; une gigantesque opération de propagande par le sensationnel de la part des journaux allemands qui complètent l'opération de Mogadiscio en créant une ambiance hystérique en RFA.

Un des aspects de la justice expéditive que la police allemande peut utiliser à l'encontre des prisonniers politiques est mis en évidence par les versions contradictoires de la police et les révélations de l'autopsie rapportées par les avocats, concernant le «suicide» des membres de la Fraction Armée Rouge.

pousser la perfidie jusqu'à maquiller en exécution son propre suicide». Il explique ainsi que c'est Baader qui a tiré les balles retrouvées dans le mur de sa cellule pour faire croire qu'on avait voulu l'abattre.

Les incohérences de la police s'accroissent : le pistolet, que l'on disait dans un premier temps celui en usage dans l'armée allemande, est devenu de marque inconnue. Les prisonniers n'ont matériellement pu recevoir aucune aide extérieure depuis l'enlèvement de Schleyer, puisqu'ils étaient placés sous haute surveillance. Ils ne pouvaient avoir aucune communication entre eux.

Les avocats eux-mêmes étaient soumis à une fouille complète, y compris corporelle, avant de visiter leurs clients. Les policiers qui surveillaient les prisonniers en permanence affirment aujourd'hui n'avoir pas vu Ensslin depuis la veille à 6 heures du soir, de même pour Baader. Pour cautionner la thèse du suicide les policiers ont découvert une cache mercredi après-midi dans la cellule de Raspe où pouvait tenir un pistolet et où se trouvait un transistor miniature. Comment ne l'ont-ils pas trouvé avant alors que la cellule était fouillée chaque jour, les policiers trouvant jusqu'au moindre bout de papier selon les avocats. Comment des détenus à l'isolement complet ont-ils pu communiquer entre eux et mettre au point un suicide collectif maquillé en exécution ?

L'autopsie a révélé qu'Andreas Baader était mort d'une balle de revolver, tirée dans la nuque par un revolver d'une longueur de 18 cm, et ressortie par le front, ce qui apparaît très difficile matériellement.

Elle a révélé que Jan Karl Raspe a été tué par une arme identique. La balle n'a pas été tirée à la tempe, comme l'affirmait la version officielle initiale, mais bien en arrière de l'oreille, non pas à bout touchant, mais à bout portant.

Elle a révélé que Gundrun Ensslin, elle, porte des traces d'ecchymoses à la tête qui ne peuvent être attribuées à une pendaison.

Le chef de la police a répondu à ces faits troublants qu'*«on peut*

L'hypothèse naît en RFA que toutes les contradictions des versions policières visent à couvrir un acte décidé par les gardiens eux-mêmes que l'ambiance entretenue et le rôle qui leur était confié, avaient préparé à cet acte.

Malgré toutes ces contradictions de l'enquête, le gouvernement a retenu la thèse du suicide et le permis d'inhumation a été délivré.

Mitterrand en Bulgarie

C'est jeudi que Mitterrand devait avoir pour la deuxième fois un entretien avec le premier secrétaire du PC bulgare, Jivkov. Le reste du temps, la délégation socialiste visite le pays. Le PCB s'est refusé semble-t-il, à tout commentaire sur l'attitude de Marchais dans la renégociation du programme commun.

Suite de la UNE

Dans l'atmosphère ainsi créée, le maintien à la date du 24 mai, alors que ses avocats en avaient demandé le report, de la décision concernant l'extradition de Klaus Croissant apparaît comme une menace : la qualité de réfugié politique ne risque-t-elle pas de lui être automatiquement refusée ?

Ainsi, petit à petit, en même temps que s'intensifie la collaboration entre les polices européennes, on tend à créer en France le même climat que celui qui a permis de doter l'Allemagne de l'Ouest d'une juridiction ultra-répressive et d'un système judiciaire et policier écrasant.

En réalité, c'est une assimilation absolument sans fondement entre le terrorisme et l'action révolutionnaire qu'on cherche à établir par de tels compromis dans le but évident de s'en prendre à la seconde. Il ne s'agit pas seulement ici de menaces divisées contre notre parti et les organisations qui se réclament de la révolution. Il s'agit de menaces contre les larges masses de la classe ouvrière et de notre peuple qui ne manqueront pas, dans les années à venir, de mettre en cause par leur mouvement l'existence même du régime d'exploitation.

Dans l'impasse politique générale qui commence aujourd'hui à frapper de plus en plus les partis bourgeois, de droite comme de gauche, ceux qui nous gouvernent savent aujourd'hui que leur pouvoir est menacé. On cherche donc à détourner les travailleurs de la révolution, en présentant le terrorisme comme son

modèle. Eh bien non, la révolution n'a rien à voir avec l'action de Baader et de ses amis. Les méthodes des révolutionnaires n'ont rien à voir avec celles de la RAF (Fraction Armée Rouge). Personne ne peut pour faire progresser le processus révolutionnaire agir à la place du peuple. Ce sont les masses conscientes et organisées qui chasseront la bourgeoisie du pouvoir et instaureront le socialisme, les révolutionnaires éclairant le chemin à suivre mais sans se substituer à l'action même des masses.

En même temps, cette campagne sert à l'Europe des polices qu'on prépare, qu'on met déjà en place, et qui vise de toute évidence à organiser une intervention à l'échelle continentale contre tout mouvement révolutionnaire de masse dans le sud de l'Europe, et notamment en France. C'est la «convention européenne contre le terrorisme» qu'on détermine et dont les termes permettraient en fait de s'en prendre demain à toute opposition politique. C'était, pas plus tard que dans la nuit de samedi à dimanche, les manœuvres de franchissement du Rhin effectuées conjointement par des unités blindées des armées française et allemande.

L'opération contre-révolutionnaire qui se met ainsi en place doit recevoir une riposte énergique : non, il ne faut pas permettre que la campagne sur la «RAF» remette en cause les progrès effectués par les masses dans la volonté d'une réelle prise du pouvoir. Non, il ne faut pas laisser s'instaurer l'Europe verte-gris.

Jean LERMET

P.R. élu

Un RPR et un PR se disputaient la succession de Fernand Icart, ancien président de la Commission des finances, devenu ministre de l'équipement en remplacement de Fourcade qui s'est fait élire au Sénat. C'est finalement un PR qui a été élu par 24 voix contre Bouloche du PS, qui n'en a recueilli que 12. Le PR élu s'appelle Pierre Baudis, il est maire à Toulouse. Un seul membre PCF de la commission a voté pour Bouloche, les autres n'avaient pas jugé utile de se déplacer.

PS - MRG : la dispute se calme

La contestation du PS par le MRG se calme. Les amis de Fabre n'ont pas le rapport de forces et semblent s'en faire une raison. Ainsi, le Bureau national du MRG, qui s'était réuni mercredi, a entériné les candidats qu'avait désignés le PS, à quelques exceptions près. Comme nous l'avions indiqué, c'est surtout à Paris et dans l'Oise que le PS présente un candidat contre son secrétaire national Bracque.

En ce qui concerne Paris, le MRG se revendique d'un accord passé avec le PS à la veille des Sénatoriales. Petit ennui pour le MRG, l'accord a été passé avec le PS, mais c'est le CERES parisien qui n'est pas d'accord ; or, il est dominant dans la capitale.

NOUVELLE CROISSANCE DE NOUVEAU A L'ORDRE DU JOUR

A l'occasion du 30^e anniversaire du Conseil économique et social, Giscard a prononcé un long discours dans lequel il a réaffirmé son crédo en

matière de développement : « Il devra s'agir encore d'une économie en croissance, car la croissance des biens matériels reste nécessaire pour assu-

rer l'emploi, pour répondre à des besoins légitimes non satisfaits, et pour maintenir notre place dans le monde. Mais « l'évolution souhaitable de l'économie et de la société françaises ne saurait désormais se réduire à une simple croissance quantitative.

Elle doit au contraire constituer un développement à plusieurs dimensions, dont la croissance ne sera que l'un des aspects. C'est dire que, moins encore que par le passé, cette évolution ne pourra être résumée par un seul chiffre.

Voilà donc réaffirmé le dogme de la « nouvelle croissance », exposée comme une nécessité dans laquelle se trouveraient plongés les pays développés depuis la crise du pétrole et le développement de la lutte pour un nouvel ordre économique mondial. Cette « nouvelle croissance », on la connaît : Giscard s'en était déjà fait le champion en 1974. Refus de la « croissance zéro » préconisée par le très réactionnaire Club de Rome, avec à sa tête Mansholt, qui voyait là un bon axe de propagande pour faire accepter l'austérité aux travailleurs, mais dont les théories déplaçaient toutefois à toute une fraction du patronat.

Affirmation que la croissance continuera, mais sur un rythme ralenti, accompagnée d'une adaptation du mode de vie allant dans un sens plus « humain ». Cette adaptation également, nous la connaissons : il y a deux ans, cela s'appelait « travail à la carte », forme camouflée du chômage partiel, de la mobilité de l'emploi en fonction des besoins du patronat.

Avec sa « nouvelle croissance », Giscard veut accréder l'idée que les pays capitalistes, loin de s'enfoncer chaque jour davantage dans une crise qui leur est propre, se trouvent au contraire à l'aube d'une ère nouvelle, d'une nouvelle étape plus mûre et parfaitement maîtrisée du « développement ». Avec ses propos sur « l'amélioration du cadre de vie », il cherche à reprendre à son profit les aspirations légitimes de milliers de travailleurs, pour habiller ce qui n'est en fait qu'une austérité déguisée. Certes, une France socialiste ne se souciera pas de sauvegarder la « croissance » sous la forme où nous la connaissons aujourd'hui ; mais la croissance à la mode Giscard évoque de trop près restrictions, restructurations, chômage, pour être bien crédible auprès des travailleurs.

BEULLAC APPÂTE LES CADRES

« Un véritable tournant » vient d'être pris par le gouvernement en ce qui concerne la politique suivie à l'égard des cadres, estime Charpentier, président de la Confédération générale des cadres. L'« ambitieux programme » sur lequel Beullac, ministre du travail, a donné des précisions devant le Sénat, a en effet de quoi séduire ces privilégiés ; afin d'éviter que cette « catégorie ne souffre pas injustement du ralentissement de l'expansion ». Faut-il en conclure qu'il est juste que les travailleurs, eux, paient la crise ?

Un décret devrait être pris, d'ici la fin de l'année, pour fixer les modalités d'évolution du plafond des salaires « moyens », en fonction, non plus de l'évolution des seuls salaires ouvriers, mais de celle de l'ensemble des catégories professionnelles. « Les cadres auront ainsi l'assurance du maintien des

garanties sociales auxquelles ils sont naturellement et légitimement attachés ». Ces décisions, ajoutées aux mesures récentes prises par le dernier conseil des ministres : relèvement des tranches du barème d'impôt de 7,5 %, non reconduction de la limitation de la progression des hautes rémunérations, renforcement du réseau des agences d'emploi... pour les cadres, édition de revues hebdomadaires régionales pour la diffusion des offres d'emploi... pour les cadres, création de nouvelles sections spécialisées dans les grandes agglomérations... pour les cadres, devraient permettre au gouvernement de récupérer, au mois de mars, la reconnaissance de ces catégories sous la forme de bulletins de vote.

Il est vrai qu'il fallait bien cela pour faire le poids dans ces couches soupçonnées de lorgner vers l'Union de la gauche.

AUX CHEQUES, ALFRED A DU SUCCES

Alfred, c'est le personnage de la bande dessinée d'Action, le journal que le PCF distribue gratuitement dans les entreprises. Dans le cadre de sa propagande pour convaincre les travailleurs du bienfait des nationalisations, une diffusion de ce journal a été faite récemment par des militants du PCF aux Chèques postaux. Ce jour-là, précisément Alfred s'efforçait de démontrer que ceux qui, aujourd'hui, ne veulent pas des nationalisations sont des réactionnaires bornés qui rêvent de s'enrichir sur le dos des autres. Mais le résultat obtenu n'a pas été précisément celui recherché par les gens du PCF ! Aussitôt après la diffusion, les réactions fusent :

« Non mais, pour qui ils nous prennent au PCF ? » « Alors, si je comprends bien, tous ceux qui ne sont pas pour les nationa-

lisations, c'est des imbéciles ». Plusieurs postiers interpellent les militants auteurs de la diffusion : « Dites, pour le parti des travailleurs, vous leur portez une drôle d'estime, aux travailleurs ! »

Ce n'est pas la réponse embarrassée d'un militant « C'est de l'humour ! qui peut paraître bien satisfaisante. Alfred a ce jour-là le mérite d'éclairer le reste du journal consacré aux nationalisations. Et de provoquer un débat sur le thème « De toute façon, avec le PCF et les nationalisations, remarque un postier, il faudra toujours travailler et fermer sa gueule ». « Regarde à la SNCF, ils sont nationalisés, ce n'est pas ça qui leur a fait gagner grand-chose »

Un militant du PCF observe que « bien sûr, mais à la SNCF, ils n'ont pas de gestion démocratique ». La discussion se

poursuit alors sur ce terrain. « Pour nous, aux PTT, qu'est-ce que ça va changer ? » Un postier fait alors remarquer que « ça ne risque pas de changer grand-chose, car il y a beaucoup de chefs qui sont au PCF, et ils ne sont pas les derniers pour faire travailler »

Au cours de ce débat, l'idée mûrit que le PCF pourrait bien vouloir, avec ces nationalisations, renforcer son pouvoir propre. Lorsqu'un postier émet l'idée que « Nous, on n'est pas des ouvriers, on aura peut-être plus d'avantages en tant que fonctionnaires », la riposte est immédiate « Oui, si c'est pas le parti des travailleurs, c'est peut-être celui des fonctionnaires ! » Les interrogations se précisent également vis-à-vis des moyens de pression que peut mettre en œuvre le PCF « Ils

CGT ! ». « Les délégués auront plus de pouvoir ».

Beaucoup de postiers ont déjà fait, dans leur travail ou dans leurs sections syndicales, l'expérience des méthodes de direction et de gestion qui ont cours dans le PCF. Et les discours de ce parti sur la production et la croissance ne sont pas faits pour leur inspirer beaucoup de confiance « Ils veulent rendre les Chèques postaux concurrentiels avec les grandes banques » remarque l'un d'eux. Au nom de la nationalisation et de la « gestion démocratique », il faudra travailler plus, plus vite, et observer plus de discipline !

De cela, les postiers ne veulent pas. « De toute façon, il faudra se battre », disent-ils. Décidément, Alfred a manqué son coup !

CORRESPONDANCE :

Italie : la bénédiction du « compromis historique »

Le pape est content de Berlinguer. Après les déclarations du secrétaire général du PCI, dans une lettre adressée à l'évêque d'Iurée et où il évoquait la « laïcité » de son parti en affirmant qu'il ne fait plus de la référence au marxisme-léninisme un « a priori », le Vatican a exprimé sa satisfaction. C'est le quotidien du Vatican, *L'Osservatore Romano*, qui écrit : « Nul ne pourrait mieux que nous se féliciter sincèrement qu'un grand parti de masse aussi riche de forces et de fermentations que le PCI réussisse réellement à dépasser dans la théorie et dans la pratique, l'a priori idéologique marxiste-léniniste, matérialiste et athée, et à se débarrasser de ses caractéristiques totalisantes et hégémoniques qui ne permettent pas de l'assimiler aux partis démocratiques habituels. »

Communiqué

Afin de continuer la lutte pour la libération des prisonniers et apporter votre aide directe à la Résistance Chilienne, Le comité Chili Libération de Mulhouse invite à assister au gala de solidarité :

le 22 octobre à partir de 15 h MJC Drouot

Quatre ans après le plus sanglant des coups d'État qu'ait connus l'Amérique Latine.

- Que sont devenus les prisonniers politiques ?
- Comment sauver les disparus ?
- Quelle est sa situation économique ?
- Quelle est sa situation sociale ?
- Quelle voie choisira le peuple chilien ?

Avec le film : « La Spirale » (deux heures et demie) Débats animés par des militants ouvriers syndicalistes et des paysans chiliens.

Avec la participation exceptionnelle de : Pablo RICHARD, pasteur chilien fondateur du mouvement des Chrétiens pour le Socialisme, emprisonné par la junte militaire.

Et un festival de musique latino-américaine : Tupacamaru : musique et chant des peuples andins : Pérou, Bolivie, Argentine, Chili. Le groupe Tupacamaru, du nom du dernier des Incas qui mena une lutte de guérilla contre l'envahisseur espagnol, a animé notamment les soirées de la pena chilienne du Festival du Théâtre Mondial de Nancy. Il vient de terminer une série de spectacles en Suisse et après avoir fait sa rentrée à Strasbourg, il présentera son nouveau répertoire.

D'autres artistes viendront apporter leur soutien à cette soirée qui réservera d'agréables surprises.

Débats, stands d'information, dégustation de spécialités chiliennes.

Communiqué du Comité Chili Libération de Mulhouse

Communiqué

Semaine de réflexion organisée par le CEDETIM (Centres d'études anti-impérialistes) sur le thème :

Quel impérialisme en 1978 ?

Les débats auront lieu au Centre international de culture populaire, 14 rue Nanteuil, Paris 15^{ème}. Ils seront animés par des membres du CEDETIM, des membres d'organisations politiques, syndicales et démocratiques et des membres des comités anti-impérialistes, dans l'ordre suivant :

- Vendredi 21 octobre : Crise et migrations
- Samedi 22 octobre, 15 heures : Stratégie actuelle de l'impérialisme français
- Samedi 22 octobre, 18 heures : Quel internationalisme aujourd'hui !

Les soirées commencent à 18 heures 30. Il est prévu chaque jour la projection de films et d'audiovisuels en relation avec les débats. Les comités prennent en charge la préparation de repas.

Les invitations peuvent être demandées au siège du CEDETIM 14, rue Nanteuil 75015 PARIS, Téléphone : 531 43 38.

Les débats commenceront à 20 heures tous les jours.

Énergie nucléaire

LE PLAN CARTER MIS A MAL

Les mesures prises par Carter sur le nucléaire ont été mises à mal en deux temps. Tout d'abord au mois de juillet une commission composée de représentants du Sénat et du Congrès acceptait de prévoir la réduction de plusieurs projets de centrales à eau légère comme le demandait Carter, mais votait néanmoins des crédits pour la construction de neuf centrales sur les dix-huit que Carter voulait éliminer. La commission acceptait de renoncer à la construction d'un sur-régénérateur à Chinch River. Mais en septembre, cette dernière décision était remise en cause par le Congrès qui rétablissait le crédit de 150 millions de dollars prévus pour la réalisation du projet.

Ce n'est cependant pas là que le plan Carter a subi les plus violentes attaques. La fin septembre et le début du mois d'octobre ont été dominés par le débat sur le plan Carter au Sénat. Il s'achevait par une séance marathon de 48 heures dont le plan sortait complètement dénaturé.

LE RECOURS AU GAZ NATUREL

Sur le gaz naturel, les deux principales mesures de Carter destinées à assurer le développement de sa consommation aux dépens du pétrole et du nucléaire notamment, ont été rapportées : le Sénat a refusé le blocage des prix prévu pour le gaz produit par les nouveaux puits mis en exploitation. Sur ce point cependant, un compromis paraît en prépara-

● Le gouvernement américain a proposé aux 20 pays réunis à Washington pour l'ouverture de la conférence sur le cycle du combustible nucléaire, de créer une banque mondiale du combustible, elle donnerait aux principaux fournisseurs, l'URSS et les Etats-Unis les moyens de contrôler tout le commerce mondial de l'uranium enrichi et ses utilisations. Il a en outre proposé que les Etats-Unis recueillent les déchets des centrales nucléaires réparties dans le monde. Cela lui permettrait d'empêcher les pays développant actuellement leur programme nucléaire d'envisager de créer des usines de retraitement et des surrégénérateurs pour utiliser les déchets, comme c'est le cas pour le Japon. C'est un glissement dans la politique américaine : Carter passe de l'opposition brutale aux nouvelles technologies à une tentative de contrôle le plus complet possible.

tion pour fixer un plafond plus haut que prévu. La seconde mesure, de loin la plus importante, visait à étendre le contrôle fédéral sur les prix du gaz à l'intérieur de chaque Etat : actuellement en effet le gaz produit dans un Etat est taxé lorsqu'il est livré pour la consommation d'un autre Etat, à l'intérieur des Etats-Unis, mais il est vendu à un prix libre à l'intérieur de l'Etat producteur. Le Sénat a fait opposition à la volonté de Carter d'imposer un même prix partout : l'Etat fédéral ne devrait avoir qu'un rôle consultatif.

LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES RÉCUPERENT LA TAXE

Carter prévoyait une taxe qui ferait monter le prix du pétrole US au prix du marché mondial du pétrole. Il prévoyait que cette taxe serait redistribuée sous forme d'allègements d'impôts sur le revenu. Le Sénat a voté des amendements prévoyant que les produits de cette taxe

seraient au contraire redistribués aux compagnies pétrolières « pour développer de nouvelles mesures d'énergie ». Le Sénat a également voté un amendement à l'article sur les taxes prévues à l'encontre des voitures de grosse cylindrée consommant plus de seize litres aux 100 kilomètres, ces taxes seraient reportées à 1980, date à laquelle elles seraient soumises à un impôt prohibitif.

Sur le charbon, le Sénat a refusé de voter les impôts auxquels Carter voulait soumettre les gros consommateurs de gaz et de pétrole afin qu'ils se reconvertisent au charbon.

Seules sortent à peu près intactes les mesures destinées à encourager l'isolation et celles destinées aux recherches concernant les nouvelles énergies. A l'évidence, les compagnies pétrolières ont déployé toute leur activité pour qu'aucune de leur prérogatives ne soit affaiblie et pour empêcher le maximum. Les sociétés Ford et General Motors



Complexe pétro-chimique à Philadelphie (USA)

ont de même œuvré pour obtenir deux années supplémentaires avant de réaliser leur reconversion vers de petites cylindrées consommant moins de pétrole. Les deux « lobbies » du pétrole et de l'industrie automobile étaient déjà intervenus auprès du Congrès dont ils avaient obtenu un adoucissement du plan Carter. Cependant, que leur succès soit aussi spectaculaire au Sénat n'est pas seulement un exemple frappant des méthodes par lesquelles s'élabore la politique US. C'est également le signe de profonds désaccords au sein de la bourgeoisie américaine sur la meilleure façon de régler le problème de l'énergie. Mais le blocage ainsi créé aggrave une situation à laquelle le plan Carter prétendait remédier : les importations de pétrole ont augmenté de 3 % au cours des premiers mois de l'année alors que

la production nationale a diminué de 6 %. Ceci ne fait que confirmer une tendance : depuis 73, la part des importations américaines de pétrole est passée d'environ 20 % à plus de 30 %.

Les pays de la Communauté européenne protestent contre cette véritable razzia sur les marchés opérée par les compagnies américaines, qui rendent ainsi plus difficile l'approvisionnement européen.

Son plan, grâce auquel il prévoyait initialement de s'assurer la prééminence pour les questions énergétiques au niveau mondial, étant mis à mal, Carter aura d'autant plus de mal à faire entériner ses décisions par les pays européens dans le domaine nucléaire.

Grégoire CARRAT

Palestine occupée

La bourse israélienne du travail à Naplouse (Cisjordanie) a été la cible d'un attentat à la bombe vendredi dernier ; plusieurs gardes ont été grièvement blessés. La voiture du gouverneur militaire israélien de Ramallah a été piégée le même jour. La voiture a été détruite et son chauffeur tué.

Belgrade

Le délégué américain a utilisé des citations des articles de *L'Humanité* sur le procès de Prague pour le dénoncer. Le délégué russe et le délégué tchèque ont crié bien haut : « Cet humour ne nous fait pas rire ».

URSS

A la suite d'affrontements survenus en août dernier entre un millier de jeunes et les gardes frontalières, sept des treize jeunes gens arrêtés ont été condamnés à des peines d'un à deux ans de prison.

USA

Le dollar est remonté brusquement mercredi, après une déclaration du ministre américain du Trésor affirmant qu'« un dollar fort et stable est essentiel à la fois aux Etats-Unis et au monde entier ». Les trafiquants de Londres ont interprété cette déclaration comme le signe d'une action concertée sur le dollar de la part de l'administration américaine.

Sahara

Pour la première fois la question du Sahara occidental est examinée par le Congrès américain. L'aide américaine au Maroc dans cette affaire a été critiquée. Le représentant marocain et le représentant à New-York du Front Polisario ont également été entendus par la commission du Congrès.

Algérie

La première conférence syndicale arabo-africaine s'est ouverte à Alger. Les représentants ont évoqué la participation des syndicats aux actions des gouvernements auxquels un grand nombre d'entre eux sont liés pour obtenir un nouvel ordre économique mondial. Ils évoquent également les conditions dans lesquelles se trouvent les travailleurs qu'ils attribuent aux séquelles du colonialisme et du féodalisme. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la coopération arabo-africaine qui tente de s'organiser depuis plusieurs mois.

Chili

La démocratie chrétienne a proposé dans un appel « un rassemblement du peuple chilien » pour « la restauration démocratique » qu'elle oppose à la lutte armée qui ne « correspondrait pas aux nécessités historiques » pour renverser le régime Pinochet.

Yomna EL KHALIL

ONU : SOUTIEN A LA COREE DU NORD ET AU PEUPLE COREEN

Au cours de la session actuelle de l'assemblée des Nations-Unies, de nombreux pays soutiennent les propositions de la Corée du Nord pour la réunification pacifique et indépendante de la Corée. Ils exigent la dissolution du « Commandement des Nations-Unies », le retrait total et immédiat des troupes américaines de Corée du Sud.

Park Chung Hee n'hésite pas à justifier la présence américaine dans son pays, en expliquant ouvertement qu'il s'agit de sauvegarder les intérêts des Etats-Unis en Corée.

Puis il accuse la Corée du Nord de ne pas vouloir la réunification pacifique du pays. Mais depuis longtemps, la position de la Corée du Nord est connue : pour la réunification du pays, Pyong Giang met trois condi-

tions : le départ des troupes américaines, auquel est opposé Park Chung Hee, la libération des détenus politiques et la présence des libertés démocratiques. Sur ces deux dernières conditions, Park Chung Hee déclare : « Il est exact qu'un certain nombre de personnalités opposées à la politique du gouvernement actuel sont détenues... La raison est que ces personnalités s'étaient livrées à des activités illégales et avaient commis des infractions à la législation en vigueur dans le pays... On trouve des cas identiques dans d'autres pays : au moment des événements d'Algérie, le président de Gaulle n'a-t-il pas proclamé en vertu de la Constitution des mesures d'urgence qui avaient pour effet de restreindre les droits des citoyens ? »

Les accusations ainsi

portées reflètent combien le régime sud-coréen réprime toute volonté démocratique et cherche à faire taire toute voix qui s'élève contre l'oppression en Corée du Sud. La référence faite à de Gaulle, du temps de la guerre coloniale, montre à quel point le régime de Séoul est ennemi de son peuple et de tous les peuples en lutte pour leur liberté.

Sur ce problème de la réunification, la Corée du Nord a dressé en janvier 77 un plan en quatre points dans le but d'avancer réellement dans la réunification pacifique et indépendante de la Corée :

« — Il faut réaliser une grande union des forces socialistes du Nord et des forces démocratiques et patriotiques au Sud... Il n'est nullement nécessaire d'avoir tous les mêmes opinions, d'adhérer tous

aux mêmes principes. Il faut simplement le respect des opinions des autres, il faut vouloir la paix... »

— Il faut éliminer le danger d'une guerre nucléaire dans la région et réaliser le démantèlement des bases, des armes les plus meurtrières, mettre fin à la course aux armements et à l'occupation américaine... »

— Il faut créer une atmosphère de détente et la collaboration économique multiforme entre le Nord et le Sud.

— Les organisations du Nord proposent de convoquer une conférence consultative politique du Nord et du Sud.

Mais Park Chung Hee « ignore » ces propositions et continue à présenter la Corée du Nord comme une force « à l'affût de la première occasion d'envahir de nouveau le sud de la

abonnez-vous



LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT :

A un abonnement à

- Front Rouge, revue politique et théorique du PCRml
- Pékin Information
- La Chine en Construction
- Reception du Manifeste pour le Socialisme

et à un livre ou un disque au choix

- Le tome V de Mao Tsé Toung, dès sa parution en France

Ou parmi les livres :

- Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste (Paul Lejeune)
- + La Commune en bandes dessinées
- Les dix jours qui ébranlèrent le monde (John Reed)
- Ma plume au service du prolétariat (Haoran)
- Les enfants de Xisha (Haoran)
- Danger ! Amiante (Collectif intersyndical sécurité des universités Jussieu CFTD, CGT, FEN)
- La Commune de Paris (Lissagaray)
- La Chine à la mort de Mao (Alain Bouc)
- L'usine de la peur (Daniel Bouvet)

Parmi les disques :

- Kan Bale lu poblek breizh, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- Viva la Vida, Carlos Andreou
- Terre de ma patrie, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kurd et la troupe de Balatine
- Radio Renaissance, chants interprétés par le GAC
- Au choix, disques chiliens : Checca
- Chile Resistencia
- Naussec 'et La Résistance Palestinienne chantée par ses enfants
- Ki Du (Gilles Servat)
- Ça branle dans le manche (François Tusques)
- Le pouvoir des mots (Gilles Servat)
- Dansons avec les travailleurs immigrés (François Tusques)

sur présentation de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

- réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes (liste sur demande)
- Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRml

NOM (en capitales)
 Prénom
 Adresse
 Ville Date :

Abonnement normal 350 F
 Abonnement de soutien 600 F
 ... F

Mode de versement : - en une fois - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
 Découpez suivant le pointillé et renvoyez au Quotidien du Peuple.

BP 225 75924 Paris Cédex 19.
 Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages.

POLITIQUE

IMPOTS 78 : EN HAUSSE POUR LES TRAVAILLEURS

● L'Assemblée nationale a commencé cette semaine l'examen des impôts prévus au budget 1978. Les débats avaient été particulièrement houleux les années précédentes, la droite se divisant sur les réformes que proposait le gouvernement : taxation conjoncturelle («serisette»). Echaudé par cette expérience, Barre veut éviter tout remous sur ces sujets brûlants à la veille d'échéance électorales importantes. Pas d'innovation donc, seulement la continuation de la même politique : faire payer au maximum les travailleurs.

La répartition des augmentations d'impôts prévues par le gouvernement est significative. Barre devait trouver 54 milliards de francs supplémentaires pour financer son budget : 83 % seront prélevés sur les ménages (20 % par l'impôt sur le revenu, 63 % par l'impôt sur la consommation), 9 % seront obtenus par l'impôt sur la fortune, et 8 % par l'impôt sur les sociétés.

19 % D'IMPÔTS EN PLUS POUR UN TRAVAILLEUR PAYÉ AU SMIC

L'impôt sur le revenu (il s'agit de l'impôt sur les revenus de l'année 1977) augmentera sensiblement l'année prochaine, malgré quelques mesures démagogiques limitées (non recouvrement des impôts inférieurs à 150 F, déduction des frais de garde d'enfants portés à 3 000 F, assimilation des salaires des apprentis aux bourses scolaires). En effet, les tranches du barème de calcul de l'impôt sur le revenu ne sont relevées que de 7,5 % alors que la hausse des prix dépassera 10 % cette année. Par conséquent, un plus grand nombre de travailleurs deviendra imposable, et pour ceux qui le sont déjà, le montant de l'impôt augmentera nettement plus que le salaire. Ainsi un travailleur payé au SMIC paiera 19 % de plus qu'en 1977, alors que son salaire n'aura augmenté que de 12 %.

Il est vraisemblable que la droite (et sans doute les partis de gauche) interviendront au parlement pour

demande que les deux dernières tranches (celles qui concernent les salaires mensuels supérieurs à 9 000 F) soient relevés également de 7,5 % au lieu des taux de 6 et 5 % proposés par le gouvernement. Celui-ci peut se laisser convaincre, poursuivant ainsi son effort en direction des cadres.

Les impôts sur la consommation augmenteront aussi de manière importante. Solution de facilité habituelle pour la bourgeoisie, le poids des impôts indirects étant moins directement perceptible mais qui frappe plus lourdement les travailleurs puisqu'ils ne sont pas progressifs comme l'impôt sur le revenu. Ainsi un ouvrier gagnant 2 500 F par mois paye 6 000 F d'impôt indirect par an. Les augmentations prévues portent sur l'essence (le prix du super passerait à 2,42 F), le fuel domestique (+ 16 %), le tabac. Les tarifs de la vignette automobile seraient également relevés : 33 % pour les voitures de petite cylindrée (120 F jusqu'à 4 CV, 200 F de 5 à 7 CV) et... 20 % pour les autres.

A noter que ces augmentations sont prévues pour l'essentiel après mars 1978.

UNE SOCIÉTÉ SUR DEUX NE PAIE PAS D'IMPÔT

Pour faire bonne mesure, Barre précise dans son projet de loi : «L'amélioration des conditions de financement des entreprises constitue le 2^e volet essentiel de la politique fiscale proposée pour

Barème de l'impôt sur les revenus de l'année 77

Revenu imposable	Taux d'imposition
moins de 7 250 F	0 %
de 7 250 à 7 600 F	5 %
de 7 600 à 9 100 F	10 %
de 9 100 à 14 400 F	15 %
de 14 400 à 18 900 F	20 %
de 18 900 à 23 800 F	25 %
de 23 800 à 28 875 F	30 %
de 28 875 à 32 200 F	35 %
de 32 200 à 57 425 F	40 %
de 57 425 à 79 025 F	45 %
de 79 025 à 100 900 F	50 %
de 100 900 à 119 100 F	55 %

Le montant de l'impôt se calcule en divisant le revenu imposable (salaire moins 20 % et moins 10 %) par le nombre de parts, en y appliquant le barème ci-dessus, et en multipliant le résultat par le nombre de parts. Les personnes âgées de 65 ans et plus, bénéficient d'abattements particuliers.

Ainsi un travailleur payé au SMIC, touchant 19 534 F en 1977, paiera, s'il est bénéficiaire, 912 F d'impôt. En 1976, il a payé 764 F pour 17 419 F de salaire.

A l'impôt sur le revenu viennent s'ajouter les impôts indirects (TVA, taxes sur l'essence, le tabac, l'alcool, etc...) qui représentent en moyenne 21 % du prix des produits achetés.

Répartition des impôts prévus en 1978

Impôts supportés par les ménages : 80 % dont impôt sur le revenu : 20 %, impôts et taxes indirects : 60 %. Impôts sur les bénéfices des sociétés : 11 %, impôts sur la fortune (droits de succession, opération de bourse, etc.) : 9 %. Total des recettes fiscales : 100 % (451 milliards), auxquels s'ajoutent les recettes non fiscales (intérêts des prêts faits par l'État, revenus des domaines, amendes, etc.) pour un montant de 21 milliards (4 % du budget).

1978». De nombreuses mesures viennent s'ajouter à celles qui existent déjà pour réduire le montant de l'impôt que devraient payer les entreprises : réévaluation des bilans (une vieille revendication du CNPF), exonération partielle pour les PME pendant les premières années suivant leur création... Si bien que la part de l'impôt prélevé sur les bénéfices des entreprises devrait encore diminuer en 1978. Celle-ci n'est pourtant pas bien lourde : en 1974, la moitié des sociétés ne payaient aucun impôt, en se déclarant en déficit ! Le plus gros contribuable de France est... la Banque de France, qui en 1974 a payé 15 % de l'ensemble des impôts dus par les sociétés.

NOUVEAUX AVANTAGES AUX COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

Barre n'a évidemment pas oublié quelques mesures électoralistes, de bon ton en cette période, à destination de ses clients habituels.

D'abord quelques mesures pour les personnes

âgées, en particulier des cadres en retraite, qui bénéficieront d'abattements supplémentaires.

Mais surtout les professions libérales et les commerçants dont le régime d'imposition est aligné sur celui des salariés, à condition qu'ils soumettent leur comptabilité à un «centre de gestion agréé». Ceux-ci sont de simples cabinets d'experts comptables privés, rodés à toutes les combines pour échapper au fisc, qui sont seulement tenus de se faire «assister» par un agent des impôts. Au dire même des agents de la Direction des impôts, cette mesure est totalement inefficace et revient seulement à mettre à la disposition des cabinets privés un fonctionnaire payé par l'État pour cautionner les déclarations. La fraude n'en sera guère limitée : officiellement on estime que les entrepreneurs individuels ne déclarent que la moitié de leurs revenus. Et les contrôles fiscaux, s'ils se sont accrus ces dernières années, restent encore bien légers : les grandes entreprises ne sont contrôlées que tous les 15 ans, et les petites que tous les 20 ans.

téléphonez
 au
 quotidien
 636 73 76



Le Quotidien du Peuple
 Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
 Directeur de Publication : Y. Chevet
 Imprimé par IPCC - Paris
 Distribué par les NMPP
 Commission Paritaire : 56 942

PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 20 octobre

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
18 h 35 - Pour les jeunes
19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Une minute pour les femmes
19 h 45 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Richelieu. *Un évêque en enfer*
21 h 25 - L'événement
22 h 30 - Allons au cinéma
23 h 00 - Journal

2

18 h 25 - Dorothée et ses amis
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Les grands partis politiques. *Assemblée parlementaire : Le Parti Communiste*
20 h 00 - Journal
20 h 35 - De mémoire d'homme. L'affaire Fualdes
22 h 30 - Journal et fin

FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Les heures brèves. *Film américain 1963*
22 h 00 - Journal
22 h 15 - Réussite
22 h 45 - Fin

Vendredi 21 octobre

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
18 h 35 - Pour les jeunes
19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Une minute pour les femmes
19 h 45 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Au théâtre ce soir : Faites-moi confiance
22 h 35 - Télé-football 1
23 h 35 - Journal et fin

A 2

18 h 25 - dorothée et ses amis
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Ouvrez l'œil
20 h 00 - Journal
20 h 30 - D'Artagnan amoureux
21 h 35 - Apostrophes. *Le capitalisme, maladie honteuse ?*
22 h 45 - Journal

FR 3

18 h 45 - Pour la jeunesse
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Vendredi : Service public. La Laïcité
21 h 30 - Les grands fleuves, reflets de l'histoire. Le Mississippi
22 h 25 - Journal et fin
22 h 30 - Emission Alsacienne

«TRAVAILLER DEUX HEURES PAR JOUR»

Par le collectif Adret aux Editions du Seuil

«Le travail vous aimez ?». Sur cette question s'ouvre le livre écrit par le collectif «Adret» (1) : «Travailler deux heures par jour».

Cinq travailleurs, OS en 3x8, docker de Saint Nazaire, OS de la papeterie... travaillant aux chèques postaux... donnent leur point de vue sur le travail tel qu'il est imposé par le capitalisme. Leurs témoignages vivants décrivent cette vie d'esclave, la fatigue, l'abrutissement, la difficulté d'avoir des relations humaines avec les copains de travail, les amis ou la famille. Les auteurs montrent comment le profit, moteur de cette société est à l'origine de l'exploitation forcée de la force de travail, de la spécialisation à outrance des tâches qui aboutit à des boulots abrutissants, stupides, humiliants, des gaspillages, du chômage et aussi de la division entre les travailleurs. La dictature patronale exercée par les petits chefs pousse au rendement, interdit les pauses.

Les travailleurs, à la suite de luttes importantes qui ont apporté quelques avantages à une profession, c'est le cas pour le docker, ou bien à la suite d'une période de chômage partiel, remettent en cause la finalité et les conditions de leur travail et imaginent une autre société où il

serait possible de travailler moins. Cette «utopie» les travailleurs du collectif «Adret» tentent de l'éclairer à travers leurs propositions. Travailler deux heures est-ce possible ? Oui répondent les auteurs ; «une importante diminution de la journée de travail ne peut avoir lieu que dans une autre société qui ne serait pas gouvernée par le profit et où le pouvoir de décision et les possibilités concrètes d'organisation seraient le plus possible décentralisées au niveau d'unités dont la taille permette qu'on s'y connaisse : communautés, collectifs d'immeubles, organisations de quartiers, de villages, associations... Il faut montrer qu'à partir de ce qui existe aujourd'hui, il est possible de réduire à deux heures le travail «lié» (le temps de travail nécessaire au fonctionnement de la société et qui inclura tous les travaux durs, pénibles ou répétitifs mais très rentables économiquement)»

Louis Verlet démontre de façon très détaillée et avec de nombreux exemples, qu'une telle réduction de travail serait possible si la société changeait. Pour cela il faudrait réduire les innombrables gaspillages, redistribuer les richesses (aujourd'hui 5% des ménages consomment 25% des richesses produites en France), fabriquer autrement, plus solide,

plus fonctionnel, démontable... Il sera possible aussi d'augmenter la productivité du travail, parce qu'il n'y aura plus le frein du capitalisme et que les travailleurs seront maîtres de leur travail. Chaque travailleur pourra travailler et se rendre utile parce qu'il en aura envie, non parce qu'il sera forcé. Le reste du temps libre, chacun pourra s'épanouir librement en faisant un travail libre, en se consacrant aux loisirs, à la politique...

Ce livre agréable, à lire est certes marqué par des influences libertaires, mais il contribue au débat sur le socialisme car il pose des questions qu'on rencontre souvent dans les usines, les bureaux ou dans la jeunesse, sur la société de demain, libérée du capitalisme.

Mais les explications sont parfois confuses, frisent même le réformisme.

C'est ainsi que pour les auteurs il suffirait dès aujourd'hui de refuser le travail à temps complet, de refuser l'intégration dans les circuits de distribution et de consommation, pour déjà commencer à vivre autrement. Le «Droit à la paresse» qu'écrivait il y a quatre générations Paul Lafargue fait sentir son influence. Les auteurs ne retiennent dans la domination de la bourgeoisie que la fonction idéologique, sans préciser aucunement qu'elle sert à justifier l'exploitation. La division entre les intellectuels et les manuels n'existe-t-elle que dans nos cerveaux ? Est-il possible de se permettre le luxe de travailler à mi-temps pour tous les travailleurs, alors que la plupart, sans consommer de superflu ont des fins de mois très difficiles ? Sur ce plan, les propositions des auteurs relèvent de l'utopie.

(1) : Adret : En pays montagnard, versant exposé au soleil. Signature collective de Claudie Besse employée aux chèques postaux, Suzanne Bonneval secrétaire, Charly

Boyadjan OS en 3x8, Roger Collas ex-ouvrier CGT, Gilles Denigot docker, Daniel Schiff enseignant et Louis Verlet chercheur scientifique.

«UN CERTAIN RAYMOND BARRE»

Nous signalons que le livre : *Un certain Raymond Barre* dont nous avons fait la critique dans le *Quotidien du Peuple* du 19 octobre 77 est paru aux Editions Hachette.

Elise ou la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «Lettres Nouvelles» 98^e épisode
copyright Édition Denoël

A deux reprises, ils m'interrogèrent sur un ton de plaisanterie gentille qui me reconforta. Je leur répondis avec élan. C'était bon de n'être pas exclue tout à fait.

Crimée. Il a dit Crimée, à sept heures.

Nous marchons dans les rues qui nous paraissent les plus sages, en bordure du quadrilatère maudit dont la Goutte d'Or est le cœur. Nous marchons en parlant prudemment, et c'est lui qui risque une allusion.

— Tu as eu peur ?

— Peur pour toi, oui.

Mais ce n'est pas vrai. Je mens. J'ai eu peur,

et quand j'en parle, j'ai peur encore. Lucien, tu disais : « La police... peuh... ! » Mais moi je dis, j'ai eu peur. Jamais je n'avais concrétisé le mot force. Il est maintenant habillé de sombre, guêtré, casqué, ceinturonné. Ils ont de larges épaules, des mains puissantes, de grosses armes. Ils luisent, du casque à la mitraillette. Ils sont les plus forts.

Nous entrons dans un café, puis dans un autre. Nous marchons, nous parlons, nous tournons, nous traversons.

— On va dîner ensemble. Dans un restaurant, une gargote, mais le frère du patron est marié à ma sœur.

Présentation : c'est Elise. L'homme a de gros membres noueux, un visage long dont la peau est quadrillée de rides comme une galette. Il tire la table du fond et nous sert copieusement. Nous ne pouvons nous toucher ni nous sourire, mais le fait d'être ensemble nous apaise. Des têtes curieuses nous regardent. Quand la porte s'ouvre, je me tourne, car Arezki s'est placé face à elle. Il me demande de ne pas faire cela ici. Je parle de Lucien qui m'inquiète. Mais les tourments de Lucien ne l'intéressent guère. Je lui résume la lettre de la grand-mère, la phrase finale dans laquelle la pauvre femme crie sa terreur de mourir à l'hospice.

Il m'écoute.

— Et si nous allions vivre là-bas ? Nous habiterions ensemble, tu irais la chercher. Je travaillerais. Je l'aimerais, elle m'aimera.

Je ne réponds pas que j'en doute. Un Arabe... L'épouvantail de la grand-mère.

— Mais pourrais-tu partir d'ici ? Es-tu libre de partir ? Tu as peut-être des choses importantes

à faire à Paris, des responsabilités ?

Il se penche et très doucement :

— Au risque de te décevoir, je ne suis qu'un simple militant. Ça pourrait s'arranger. On est utile partout. Qu'en dis-tu ?

Je n'en dis rien, je suis déchirée.

Nous nous trouvons, mon frère et moi, dans la même queue qui attend l'autobus, à six heures quarante. Sans chercher à se rapprocher, il m'adresse un petit signe. Par le canal de la grand-mère, Marie-Louise m'a écrit. Mais en cette heure fraîche et vierge, je ne lui en dirai rien.

Les portes défilent. L'autobus ralentit, gêné par les voitures qui débouchent du Bois de Vincennes. J'efface la buée de la vitre où je m'appuie. Le jour se lève sur le stade de Charenton. Dans le brouillard qui se déchire, de jeunes garçons en survêtements bleus courent sur la piste humide.

Le jour se lève, leurs bouches boivent l'air pur, et par tous les pores les pénètre la joie du matin neuf. Les muscles bandés, la foulée large, ils courent, tandis que l'autobus avance vers le Pont National. Le soleil émerge au-dessus des wagons remisés. Le jour se lève sur la porte de Choisy, et d'autres garçons courent vers les vestiaires où ils endossent leurs bleus grasseyés.

Didi racontait qu'elle avait été à Paris le dimanche précédent.

— A Wagram, pour danser.

Certaines avaient entendu parler de Wagram. La majorité d'entre elles ne quittaient jamais leur quartier. Elles ne connaissaient pas leur ville, elles ne savaient rien de Paris.

à suivre

● Certains ramassent les verres au rebus à la sortie des hypermarchés. D'autres laissent une partie de leurs gains au loto. De ces petits moyens à la grande mise en scène de la campagne «Espoir 77», la quête pour la recherche contre le cancer, c'est le même point de vue qui est mis en avant. La lutte contre le cancer, c'est uniquement une question de recherche. Et pourvu qu'on y mette les moyens, dans un avenir plus ou moins lointain, le cancer sera vaincu.

Mais ce plaidoyer larmoyant fait de moins en moins de recette : car son hypocrisie est de plus en plus évidente : le cancer n'est pas une fatalité. C'est la principale conséquence de la politique d'industrialisation capitaliste. 85 % des cancers sont dus à l'environnement, estime le professeur Higginson, directeur du CIRC (Centre International

de recherche contre le Cancer). Un autre spécialiste, le professeur Sélikoff, connu pour avoir, le premier, dénoncé le scandale du cancer de l'amiante chez les ouvriers tuyauteurs américains et chez les mineurs canadiens, estime que 50 % des cancers sont d'origine professionnelle. A l'échelle de la France, où 110 000 personnes meurent chaque année de cancer, cela signifie 55 000 morts dues à l'exposition professionnelle, 12 fois plus que les accidents mortels du travail !

D'un côté, des larmoiements hypocrites pour justifier l'appel à l'aumône publique, de l'autre des dizaines de milliers de cancer fabriqués à chaque instant dans les usines. Un exemple flagrant : celui du cancer de la vessie des ouvriers des usines de colorants et de caoutchouc.

Derrière l'hypocrisie de la campagne «Espoir 77»

LA RÉALITÉ DES USINES A CANCER

Par René DUVAL

Des produits hautement cancérigènes

Les amines aromatiques

Benzidine, 2 naphtylamine, fuchsine, auramine, MOCA, ... derrière tous ces noms chimiques se cache une famille de corps hautement cancérigènes : les amines aromatiques. Le cancer qu'elle crée est nettement délimité à la vessie. Certains de ces produits ont été (et sont encore) largement utilisés dans l'industrie jusqu'en 1960. Ils sont responsables officiellement de la mort de 2 500 à 3 000 ouvriers de part le monde. Ces produits sont des intermédiaires dans la fabrication des colorants, ou des colorants eux-mêmes, des antioxydants très utilisés dans l'industrie du caoutchouc et des plastiques, des médicaments (utilisés à une époque pour le traitement de leucémies !)

Les travailleurs de ces industries ont donc été et sont encore hautement exposés, sans parler des millions de personnes qui

ont utilisé des années durant, des médicaments, des aliments, des cosmétiques contenant ces produits toxiques.

Et pourtant très tôt, on s'aperçut de leur nocivité.

Chez Hoechst, trust allemand de la chimie, dès 1877, les travailleurs fabriquant l'aniline souffraient de troubles urinaires ; en 1895, des cas de cancer de la vessie sont signalés. On saura après que c'est la 2 naphtylamine, impureté de l'aniline qui est responsable. En 1895, 4 ouvriers allemands fabriquant la fuchsine, sont reconnus atteints d'un cancer de la vessie.

Des cas sont déclarés en Suisse en 1908, en 1918 en Grande-Bretagne, en 1934 aux USA... Mais il faut attendre les rapports de Robert Case en 1948 et 1952 pour qu'officiellement l'ampleur du problème soit admise. Case montre que sur 455 cas de cancer de la vessie en Grande-Bre-

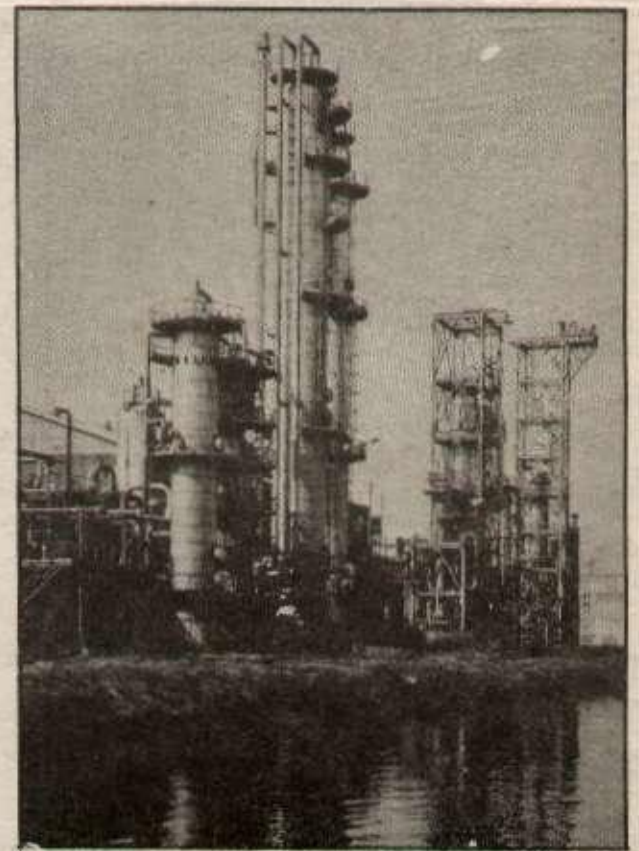
gne, 311 pouvaient être attribués aux amines aromatiques. Un travailleur exposé à la 2 naphtylamine, avait une probabilité 61 fois plus grande d'attraper le cancer que la moyenne. D'autres études suivent. En Allemagne, entre 1905 et 1965, 431 cas seront reconnus officiellement. Il y a 2 à 6 fois plus de cancer de la vessie dans les villes ayant une industrie des colorants. En 1958, une étude anglaise montre que 94 % des travailleurs exposés plus de 5 ans à la benzidine étaient atteints d'un cancer de la vessie. Veys montre que le taux de cancer de la vessie est 4 fois plus élevé dans l'industrie du pneu que la «normale».

Au Japon, Yoshida montra que le cancer de la vessie avait augmenté ces dernières décennies chez les peintres de kimono. Ces derniers ont abandonné les couleurs tradition-

nelles végétales pour les remplacer par celles obtenues par la benzidine et comme ils tiennent leurs pinceaux avec les lèvres... Un cas curieux mais révélateur de l'ampleur des dégâts !

En juillet dernier, les frères Ghiselli, propriétaires de l'IPCA (Industrial Piemontese Coloranti all'Anilina) étaient condamnés par un tribunal de Turin, ainsi que le directeur général et le médecin de l'usine. Motif : 132 travailleurs étaient morts au cours des 20 dernières années de cancers de la vessie.

Selon des témoins, les ouvriers de l'usine IPCA, s'évanouissaient souvent au cours de leur travail. Plusieurs se plaignaient d'uriner du sang. Ceux qui sont morts ont connu d'atroces souffrances. Les produits utilisés dans la fabrication des colorants étaient la benzidine et la bétanaphtylamine.



Les usines à cancer : une réalité

Une usine à cancer en France

Péchiney-Ugine Kuhlmann à Brignoud

«Il y a une trentaine d'années, c'était la benzidine. Tous les vieux qu'on connaît sont morts de ça. Et tous de la vessie, pas d'autre chose... ça servait à faire des colorants. Ils l'ont fabriqué longtemps. ils l'ont arrêté, il y a 15 ou 20 ans. Je suis né ici. Tous les pères de mes collègues, ils sont tous morts à 50, 60 ans. Tous du cancer de la vessie. Les derniers, c'étaient les contremaîtres, mais ils y sont passés aussi. Les patrons s'en apercevaient, bien sûr. Par exemple, les Algériens venaient 8 mois dans l'année, puis ils repartaient chez eux. Quelques-uns travaillaient à la benzidine parcequ'ils gagnaient un peu plus. Ils faisaient le plus sale travail. Quand il y en a un qui était malade, le directeur lui disait «retourne chez toi, je te paie le voyage». Il lui donnait encore une petite prime, le gars partait content, en se disant «gentil, le patron»... puis l'année d'après, on se disait, «tiens, il est pas revenu, Machin ?» «non, il est mort !» Combien de travailleurs sont morts comme ça ?

C'est un travailleur de l'usine PUK de Brignoud qui parle. PUK, c'est l'ancienne Usine kuhlmann où jusqu'en 1958 on fabriquait la benzidine. A Brignoud, à Villars-Bonnot, à Froges, ... au travers des pavillons coquets, dans les cités de castors construites par les ouvriers, après leur travail, on découvre à chaque pas ce visage de la misère moderne. Qu'il s'agisse de retraités ayant travaillé dans d'autres secteurs ou bien des fils des ouvriers morts de la benzidine, les avis sont unanimes. Tous les ouvriers de cet atelier sont morts de cancer de la vessie. Combien ? 80, 80, 100 ? On ne sait pas, mais il ne reste qu'un survivant. Il est

aujourd'hui retraité, après avoir été mécanicien d'entretien. Officiellement, il n'a rien, mais il se fait soigner régulièrement pour des polypes à la vessie. Il doit uriner toutes les 1/2 heures. «J'avais des conditions de travail épouvantables», dit-il.

«Pour les mauvais travaux, ce sont toujours les étrangers». Polonais, Espagnols, Italiens, Algériens... B. un Italien est mort à 48 ans, «il était jaune comme une banane». A. est mort à 45 ans, V. Espagnol est mort après 3-4 ans de maladie, M. un Italien aussi est mort après 7 mois de souffrance...

Ils acceptaient ce travail, parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. «Quand je suis arrivé, je ne savais même pas dire «merde» en français ; il est originaire de San Marin, comme la plupart des Italiens de Brignoud. Il s'estime heureux de s'en être sorti, parce qu'il travaillait dans un secteur moins dangereux... «On ne savait pas que c'était dangereux, le médecin du travail tenait pour le pauvre, il disait que ça n'existe pas». Il est ouvrier aujourd'hui à Brignoud ; son père est mort de cancer de la vessie après avoir été malade pendant près de 30 ans.

La conclusion, c'est un retraité, ancien délégué CGT qui la tire ; il fait le lien avec les problèmes actuels de l'usine (2 morts par cancer du foie dus au chlorure de vinylo) : «On ne regarde pas la santé des travailleurs, mais on regarde la production, le bénéfice. C'est toujours pareil. Maintenant, on a le chlorure de vinylo. Il y en a aussi plusieurs qui sont morts de cancer».

Les mensonges des patrons

Face à cette réalité, le patronat tenta dans presque tous les pays de nier les problèmes.

Ce n'est qu'après des dizaines d'années de controverses que petit à petit, ces différents produits furent interdits pour certains (la benzidine et la 2 naphtylamine) mais pas tous ! La Suisse les interdit en 1938, la Grande-Bretagne en 1952, ils ne le furent qu'en 1960 aux USA et en 1961 en Tchécoslovaquie. En France, l'arrêt de fabrication se fit en 1960. Mais Rhône-Poulenc essaya en 1974 d'introduire la benzidine dans une fabrication d'insecticide contre la mouche Tsé-tse, le chlorure d'homidium, dans son usine de Sain-Fons. Alertés par leurs syndicats CFDT et CGT, les travailleurs refusèrent de travailler tant que ce procédé serait

maintenu et obtinrent gain de cause.

Les patrons firent preuve d'imagination comme à leur habitude. En Allemagne et aux USA, les ouvriers étaient soignés dans les hôpitaux appartenant aux patrons. Une façon habile de ne rien laisser filtrer. En 1910, le trust Hoechst expliquait que depuis 1904, année où des améliorations avaient été effectuées, aucun cas nouveau n'avait été découvert (alors que le délai d'apparition d'un cancer peut atteindre 40 ans !)

En 1920, Lurschmann, médecin patronal allemand, explique que les cas signalés sont dus à des «faiblesses de constitution» des ouvriers.

En 1957, Scott et Williams proposent dans un document officiel du patronat anglais intitulé «code de travail recommandé par l'industrie britannique

des colorants pour la fabrication et l'utilisation des produits entraînant des tumeurs de la vessie» de n'embaucher que des hommes de plus de 40 ans. L'explication est simple. Ce temps d'apparition de la tumeur est en général suffisamment long pour que l'ouvrier ainsi embauché développe son cancer une fois atteint l'âge de la retraite !

En 1965, Cold et Angell, aux USA, prétendaient encore que c'était la fumée de tabac qui était responsable des cancers de la vessie.

En France, Huguenin écrivit en 1941 «qu'il n'existe aucun cas de cancer de la vessie en France». Quelques cas sont rapportés cependant par Desoille en 1948. Depuis plus rien. Desoille reconnaît que le patronat lui a conseillé de poursuivre ailleurs ses chères études.

L'enquête que nous avons faite à Brignoud montre que la réalité est toute autre. Dans les usines de PUK, Michelin, Kléber, ... qu'en est-il ? Combien de dizaines, de centaines d'ouvriers sont morts sans que cela se sache ?

Le cancer est bien la première maladie professionnelle en France. Et il y a un moyen simple pour lutter contre le cancer, c'est d'améliorer les conditions de travail. C'est de concevoir la production non en fonction des profits mais en fonction des risques pour la santé des travailleurs. C'est cette réalité là que cachent les récents appels au porte-monnaie des mandarins réactionnaires du cancer comme le professeur, Mathe, membre du comité central du RPR.